

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT  
ENSM. Pôle Universitaire de KOLÉA**



**MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES**

**MASTER EN MANAGEMENT DE PROJET ET ENTREPRENEURIAT**

**Le parcours professionnel des femmes entrepreneures en  
Algérie**

**(Contribution à l'étude de l'expérience des projets de femmes  
entrepreneures financés par l'ANSEJ de TIPAZA)**

**Élaboré par : MEDBAL DIHIYA**

**Encadré par : Dr CHEDRI MAAMAR SARA**

Année : 2019/2020

## Résumé

Au cours de ces dernières années le monde assiste à une croissance remarquable des entreprises créées par les femmes, c'est un champ qui est devenu de plus en plus attirant pour les chercheurs. Notre présent travail vise à dresser un portrait de l'entrepreneuriat féminin en Algérie à travers une enquête qualitative réalisée sur un échantillon de dix femmes créatrices d'entreprises et soutenu par l'agence national de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) à travers la description des caractéristiques socioprofessionnels de ces femmes et l'exploration des facteurs qui favorisent et entravent leur parcours entrepreneurial.

**Mots clés : Entrepreneuriat, Entrepreneuriat féminin, caractéristiques de l'entrepreneure, profil.**

## Abstract

Over the past few years the world has witnessed a remarkable growth in businesses started by women, a field that has become increasingly attractive to researchers. Our present work aims to draw a portrait of female entrepreneurship in Algeria through a study carried out on a sample of ten women entrepreneurs by the national agency for the support of youth employment (ANSEJ) through the description of the socio-professional characteristics of these women and the exploration of the factors that favor and hinder their entrepreneurial path.

**Keywords: Entrepreneurship, Female entrepreneurship, Characteristics of the entrepreneur, profil.**

## ملخص

شهد العالم في السنوات الاخيرة نموًا ملحوظًا في المؤسسات المنشئة من طرف النساء, أصبح مجال أكثر جاذبية و اهتمام للباحثين. يهدف عملنا إلى رسم صورة للمقاولة النسوية في الجزائر من خلال دراسة أجريت على عينة من عشر نساء مقاولات و رائدات مشاريع بدعم من الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب من خلال وصف الخصائص الاجتماعية والمهنية لهؤلاء النساء واستكشاف العوامل التي تعزز وتعوق رحلتهم في مجال المقاولة.

**الكلمات المفتاحية: المقاولة، المقاولة النسوية، خصائص المقاولة، الملف الشخصي.**

## Remerciements

En préambule je remercie « Dieu » le tout puissant de m'avoir donné la force et le courage pour réaliser ce mémoire de fin d'études.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont de près ou de loin, participés et contribués à l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens à remercier vivement Dr CHEDRI MAMMAR SARA qui m'a encadré durant toute la période de la réalisation du travail et qui a été très à l'écoute de mes doléances.

Je tiens aussi à remercier Mr BENHAMMOU ABDELHAFID pour son aide et son accueil et de m'avoir mise très à l'aise pour l'accomplissement de ce projet au sein de l'organisme (ANSEJ de TIPAZA).

Je remercie toutes les femmes entrepreneures qui m'ont offert beaucoup de leur temps pour répondre à mes questions.

Je ne saurais comment remercier mes chers parents et sœurs qui ont toujours été là pour moi durant ces longues années d'études.

Je remercie particulièrement mon grand-père maternelle qui ne cesse de me prodiguer des conseils.

Je tiens à remercier mes amis et collègues qui m'ont apporté le soutien morale et intellectuel durant cette étape (FIFI, LYNA, AICHA, MOUNDHIR, KARIM, IMAD, ABIR), mes amis du groupe MPE je ne pouvais pas vous citer tous mais vous avez tous ma gratitude.

## Tables des matières

<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>I</b>
<b>REMERCIEMENT.....</b>	<b>II</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>III</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>VI</b>
<b>LISTE DES FIGURES.....</b>	<b>VII</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>VIII</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE ET CADRE CONCEPTUEL.....</b>	<b>5</b>
<b>Section 1 : Revue de littérature.....</b>	<b>6</b>
<b>1) Les approches liées à l’entrepreneuriat.....</b>	<b>6</b>
<b>2) L’évolution de l’entrepreneuriat féminin .....</b>	<b>11</b>
2.1. Féminisation de l’entrepreneuriat (approche par genre).....	11
2.2. Les approches relatives à l’entrepreneuriat féminin.....	12
2.3. Développement de l’entrepreneuriat féminin en Algérie.....	15
<b>Section 2 : Cadre conceptuel .....</b>	<b>16</b>
<b>1) Généralité sur l’entrepreneuriat.....</b>	<b>16</b>
1.1. Définition de l’entrepreneuriat.....	16
1.2. L’entrepreneur.....	18
1.2.1. Définition de l’entrepreneur.....	18
1.2.2. Types de l’entrepreneur.....	19
1.2.3. Caractéristiques de l’entrepreneur.....	20
1.3. Les formes de l’entrepreneuriat.....	22
<b>2) Les spécificités de l’entrepreneuriat féminin.....</b>	<b>24</b>
2.1. Définition de l’entrepreneuriat féminin.....	24
2.2. Caractéristiques des femmes entrepreneures.....	25
2.3. Les freins et moteurs de l’entrepreneuriat féminin.....	26

<b>3) L'entrepreneuriat féminin en Algérie.....</b>	<b>28</b>
3.1. L'évolution des PME/TPE en Algérie.....	29
3.2. Les politiques d'aides à l'entrepreneuriat féminin.....	30
3.3. Les défis de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.....	34
3.4. Le rôle de l'entrepreneuriat féminin dans l'économie algérienne.....	36

## **CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CONTEXTE**

### **ORGANISATIONNEL.....38**

#### **Section I : Méthodologie de recherche .....39**

1) Paradigme épistémologique.....	39
2) Démarche méthodologique.....	39
2.1. Les instruments de collecte de données.....	40
2.2. L'échantillon de la recherche.....	42
2.3. L'analyse des données.....	42

#### **Section II : présentation de l'organisme d'accueil.....44**

1) Présentation de l'organisme d'accueil. ....	44
1.1. Historique de l'ANSEJ.....	44
1.2. Missions, objectifs et prestations de l'ANSEJ.....	44
2) Fonction de l'accompagnement au niveau de l'ANSEJ.....	47
3) Les spécificités de la création d'entreprise à travers l'ANSEJ.....	48

### **Chapitre III : Résultats et discussions .....50**

#### **Section I : Situation de l'entrepreneuriat féminin.....53**

#### **Section II : Présentation et analyse des résultats.....54**

1) Les profils socio-professionnels des femmes entrepreneures de l'Ansej (Tipaza).....	54
2) Les motivations et obstacles rencontrées par les femmes entrepreneures de l'ANSEJ (Tipaza).....	55
3) L'évaluation du dispositif Ansej (Tipaza) par les enquêtées.....	56

<b>CONCLUSION.....</b>	<b>66</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>69</b>
<b>ANEXXES .....</b>	<b>73</b>

## Liste des tableaux

N°	Intitulé	page
1	Questions clés en entrepreneuriat selon Bygrave et Hofer.	8
2	Les différentes approches de l'entrepreneuriat.	9
3	Tableau synthétique des différentes approches de l'entrepreneuriat féminin	14
4	Les caractéristiques personnelles de l'entrepreneuriat.	21
5	La définition algérienne de la PME.	30
6	Statistiques relatives aux projets financé femme par la CNAC.	31
7	L'évolution de financement des projets par l'ANGEM.	32
8	La distribution des projets selon le sexe par l'ANGEM.	33
9	Le nombre des projets femme financés par l'ANSEJ en Algérie.	34
10	Les associations qui soutiennent les femmes à créer leurs activités entrepreneuriales en Algérie.	41
11	Les différents types de l'entretien de recherche.	43
12	Les informations des promotrices enquêtées de l'ANSEJ (TIPAZA).	43
13	Dates et durées des entretiens.	51
14	Les modes de financements proposées par l'ANSEJ.	53
15	L'évolution des projets financés aux femmes par l'ANSEJ de TIPAZA.	54
16	La répartition des femmes entrepreneures selon la tranche d'Age.	54

17	La répartition des femmes selon leur situation familiale.	55
18	Niveau d'instruction des femmes entrepreneures.	56
19	Nombre de salariés.	57
20	Les secteurs d'activité occupés par les femmes.	57
21	Les raisons de création d'entreprise par les femmes entrepreneures.	58
22	Les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures.	60
23	L'appréciation de la qualité de services de l'ANSEJ par les promotrices.	62

## Liste des figures

N°	Intitulé	Page
1	Le concept de l'entrepreneuriat selon Bygrave et Hofer.	9
2	Les paradigmes de l'entrepreneuriat.	10
3	L'équation entrepreneuriale.	19
4	Evolution du nombre des PME en Algérie.	30
5	Les étapes de création d'une micro-entreprise par l'ANSEJ.	49
6	L'évolution des projets (femmes) financé par l'ANSEJ de Tipaza.	53
7	La situation familiale des femmes entrepreneurs.	55
8	Les raisons de création d'entreprises par les femmes entrepreneurs.	58
9	Les obstacles rencontrés par les femmes entrepreneurs.	60
10	L'appréciation accordée à la qualité de service de l'ANSEJ par les promotrices.	62

## Liste des abréviations

<b>CEDAW</b>	La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization of the united nations.
<b>FED</b>	Femme et Développement.
<b>IFD</b>	Intégration des Femmes au Développement.
<b>GED</b>	Genre et Développement.
<b>TPE</b>	Très Petite Entreprise.
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise.
<b>ANGEM</b>	Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit en Algérie.
<b>CNAC</b>	Caisse Nationale d'Assurance Chômage.
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale pour le Soutien et l'Emploi de jeunes.
<b>AME</b>	Association des algérienne Managers et Entrepreneures.
<b>SEVE</b>	Association des Femme Algérienne Chef d'Entreprise.
<b>AFEM</b>	Association des Femmes Entrepreneures au Maroc.
<b>CSVF</b>	Comité de sélection, de validation et de financement des projets.
<b>PNR</b>	Prêt non rémunéré.

# **INTRODUCTION**

De nos jours, l'entrepreneuriat est de plus en plus reconnu comme un moteur important de la croissance économique, de la productivité, l'innovation et de l'emploi.

Il est largement accepté comme un aspect-clé du dynamisme économique. Il est ainsi prouvé que les femmes jouent un rôle important dans le développement économique. Actuellement, il y a autant de femmes que d'hommes qui souhaitent s'engager dans l'entrepreneuriat, ce sont donc les principales sources d'énergie.

L'évolution du poids démographique des femmes et leur participation à l'activité productive font d'elles une partie primordiale des ressources humaines disponibles, elles représentent un réel potentiel entrepreneurial. L'histoire démontre qu'elles sont dotées et remplies d'idées, de compétences et de motivations qui leur permettent de participer à la culture entrepreneuriale.

L'intérêt que les chercheurs accordent aux problématiques associées à l'entrepreneuriat féminin est récent, les premiers travaux de recherche focalisant sur l'entrepreneuriat féminin datent de la fin des années 70, et depuis les études sur l'entrepreneuriat féminin se sont beaucoup émergées et multipliées et ont touché diverses facettes du phénomène. Les données statistiques sexuées et les recherches sur le sujet restent rares et parcellaires. Ce manque de visibilité conduit à négliger un potentiel de croissance.

Les femmes occupent actuellement une place importante dans la société algérienne, qui a toujours été dominées par l'idée que le rôle des femmes est uniquement social (famille, maison..). Récemment la femme a participé à de nombreuses réformes dans différents secteurs du pays et elle a pu balayer tous les domaines qui étaient auparavant l'apanage des hommes.

Parmi les domaines dans lesquelles les femmes se sont manifesté le domaine des affaires, elles ont prouvé leurs compétences depuis que le pays est entré dans un système d'économie de marché, et l'ouverture de la voie aux investissements privés au début des années 90 grâce à la ratification de la convention de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes "CEDAW" en 1960 par l'Etat.

D'autre part, l'Algérie a également adopté un ensemble de réformes sociales et politiques pour intégrer les femmes dans le processus de développement économique, et promouvoir les petite et moyennes entreprises afin de soutenir la croissance économique en créant plus

d'emplois, à travers des organes d'accompagnement pour encourager l'esprit entrepreneurial de la femme en Algérie.

A cet effet notre travail vise à traiter le profil professionnel de ces femmes chefs d'entreprises en s'appuyant sur son identité, ses motivations et difficultés rencontrées lors de la création de son entreprise, ainsi l'objectif de notre travail est de chercher des réponses à la problématique suivante :

***Quels sont les déterminants et facteurs qui expliquent la tendance et l'évolution des femmes entrepreneures en Algérie ?***

Des questions secondaires se déclinent de cette question principale :

- ✓ Quel sont les politiques qui favorisent et encouragent l'entrepreneuriat féminin en Algérie ?
- ✓ Quelle est le profil socio-professionnel des femmes entrepreneures ?
- ✓ Quels sont les facteurs qui favorisent l'entrepreneuriat féminin ?
- ✓ Quelles sont les obstacles les plus importants auxquelles sont confrontées les femmes entrepreneures ?

Pour répondre à nos questions, nous avons effectué une étude qualitative basée sur la recherche documentaire à travers la bibliothèque en ligne, sites, revues scientifiques, et ainsi sur des entretiens semi-directifs adressés aux femmes entrepreneures, créatrices de projets par le biais de l'ANSEJ.

L'intérêt de notre recherche est de mieux comprendre le phénomène entrepreneurial féminin en Algérie, particulièrement les femmes bénéficiaires des dispositifs d'aide à la création d'entreprise, et comment que la femme a pu pénétrer le secteur d'affaire et pour quelle raison, connaître son parcours professionnel, ainsi que les différents défis et contraintes qu'elle subit lors de son parcours entrepreneurial.

Notre étude s'est effectuée selon le plan de travail suivant :

➤ **Chapitre 1 : revue de littérature et cadre conceptuel**

Dans la première section nous allons présenter les approches relatives à l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat féminin et son évolution. La deuxième section est consacrée à définir les concepts clé relatives à notre recherche.

➤ **Chapitre 2 : méthodologie de recherches et contexte organisationnel**

Il englobe la méthodologie utilisé dans notre recherche ainsi que l'organisme d'accueil.

➤ **Chapitre 3 : résultats et discussion**

Contient l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus durant notre période de recherche à travers les entretiens effectués avec les femmes entrepreneurs.

**CHAPITRE I : REVUE DE  
LITTÉRATURE ET CADRE  
CONCEPTUEL**

## Section I : Revue de littérature

Dans cette section nous allons présenter les différents travaux accordés au phénomène de l'entrepreneuriat, et les approches théoriques touchant à l'entrepreneuriat féminin.

### 1. Les approches liées à l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat s'est évolué au fil de ces dernières années grâce à la contribution de différents chercheurs dans le domaine, ce qui a conduit l'émergence de plusieurs théories. Fayolle (2004) met en évidence trois problématiques génériques qui s'expriment dans le champ de l'entrepreneuriat, en premier lieu il définit l'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche qui s'intéresse aux comportements individuels ou organisationnels. La deuxième problématique présente l'entrepreneuriat en tant que domaine d'enseignement qui est plus focalisé sur des connaissances spécifiques et des connaissances utiles pour entreprendre, et enfin il identifie l'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social, et cette dernière s'intéresse à des effets et résultats de l'acte d'entreprendre (la création d'entreprise, l'innovation, renouvellement des entreprises ... etc).

Plusieurs auteurs ont traité ce concept et adopté de nombreuses approches avec différentes perspectives théoriques, et parmi ces approches :

**1.1. L'approche fonctionnelle des économistes :** proposée par Richard Cantillon(1755) et Schumpeter(1928), selon laquelle l'importance économique de l'entrepreneuriat réside dans le fait qu'il offre des opportunités à saisir en vue de la réalisation d'un profit , et faire face à tout risque présent. Selon Cantillon (1755) et Say (1803) l'entrepreneur est la personne qui prend le risque parce qu'elle investit dans son argent, et Cantillon (1755) ,lui a déterminé que l'entrepreneur achète des matières premières à un certain prix afin de les transférer et de les revendre à un prix incertain alors il est quelqu'un qui sait avoir une opportunité sous forme de réalisation de soi mais à la lumière des risques qui existent. Quant à Say (1803), il a fait la différence entre l'entrepreneur et le capitaliste et a lié l'entrepreneur au concept d'innovation, où il est considéré comme un facteur de changement.

On retrouve aussi les travaux de Marshal Alfred (1906) qui est l'un des premiers écrivains anglais à s'intéresser à l'entrepreneur au début du 20ème siècle, il considère que la transformation de l'économie est la dépendance au système des petits métiers que les ouvriers exercent eux-mêmes vers le système de grandes entreprises gérées par des entrepreneurs capitalistes qui nécessite la présence d'hommes de grandes capacités dont la

tâche est de faciliter la production de biens menant à la production de biens . On remarque que l'entrepreneur ne faisait pas de distinction entre l'entrepreneur et le gestionnaire, car l'entrepreneur est défini par ses capacités de gestion et sa capacité à organiser le travail d'un grand nombre de personnes.

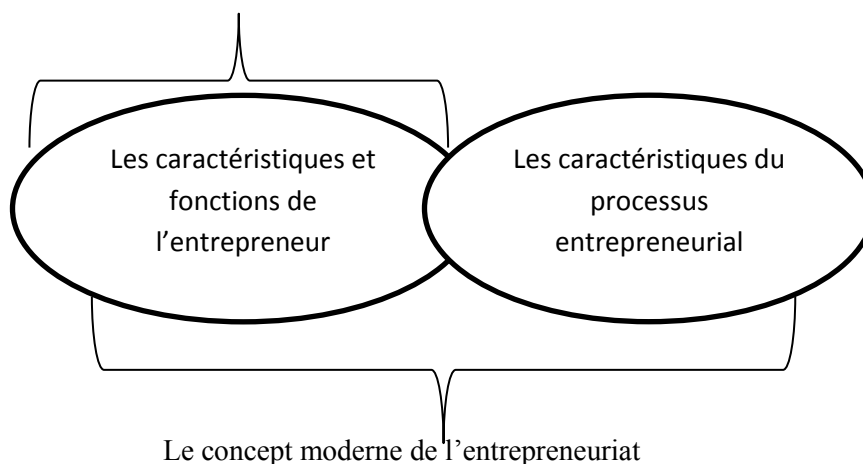
Malgré les diverses études, l'entrepreneur n'est devenu un élément pivot du développement économique qu'avec l'émergence de recherches menées par le père de l'entrepreneuriat A. Schumpeter en 1935. Selon lui la concentration est mise sur la dimension forte et innovante de l'entrepreneur, « *L'essence de l'entrepreneuriat est de saisir et d'exploiter de nouvelles opportunités dans le domaine des entreprises..* », le nouveau mélange de ressources leur permet d'être en mesure de réaliser ces idées et il a conclu que l'entrepreneur est très important dans le développement économique.

**1.2. L'approche centrée sur les individus :** vise à traiter les comportements, les caractéristiques psychologiques, les traits de personnalités de l'entrepreneur et ainsi leurs motivations et leurs origines et leurs trajectoires sociales. McClelland 1961 explique à travers son étude que « *l'entrepreneur se caractérise par un besoin d'accomplissement élevé , il préfère être responsable de la solution des problèmes , établir ses propres objectifs et les atteindre par leurs seuls efforts , il a également tendance à prendre des risques modérés en fonction de leurs habilités* ».

**1.3. L'approche basée sur le processus :** cette approche s'intéresse à ce que font les entrepreneurs et non pas ce qui ils sont, les chercheurs penchent vers la question de comment les nouvelles entreprises sont-elles fondées ?. Gartner 1985 décrit l'activité entrepreneuriale en six comportements, selon lui l'entrepreneur saisit les opportunités d'affaires, entasse les ressources, fournit des biens et services, construit une organisation et répond aux exigences gouvernementales. Bygrave (1989) et Hofer (1991) proposent un concept final et disent que l'entrepreneur est la personne qui saisit les opportunités et qui crée une organisation pour l'exploiter.

**Figure(1) : le concept de l'entrepreneuriat selon (Bygrave et Hofer 1991)**

Le concept de traditionnel de l'entrepreneuriat



Source : Michel Coster, (2003 p3).

Bygrave (1989) et Hofer (1991) ont changés d'attitude et ont proposés les questions clés dans le domaine de l'entrepreneuriat, voir le tableau ci-dessous :

**Tableau (1) : Questions clés en entrepreneuriat selon (Bygrave et Hofer 1991)**

<b>Centrées sur l'entrepreneur</b>	<b>Centrées sur le processus entrepreneurial</b>
Qui devient entrepreneur ?	Qu'est ce qui permet de percevoir les occasions d'une manière efficace et performante ?
Pourquoi devient-on entrepreneur ?	Quelles sont les taches clés pour créer avec succès de nouvelles organisations ?
Quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs qui réussissent ?	Dans quelles mesures ces taches sont-elles différentes de celles mise en œuvre pour diriger avec succès ?
Quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs qui échouent ?	Quelles sont les contributions directes de l'entrepreneur dans ce processus ?

Source : Michel Coster (2003, p3).

Cependant, ils n'ont pas négligé d'indiquer la place principale de l'entrepreneur dans le processus, ainsi que de confirmer l'existence de plusieurs caractéristiques liées au processus entrepreneurial qui mentionne que l'entrepreneuriat est un processus qui résulte d'un désir humain et le moteur de l'entrepreneuriat est l'entrepreneur.

Finalement d'après toutes ces approches présentées, l'entrepreneuriat reste un phénomène très complexe qui renvoie à des situations hétérogènes, et impossibles de se limiter à une seule conception.

Dans le prochain chapitre nous allons bien éclaircir le concept entrepreneurial.

Le tableau ci-dessous synthétise les approches que nous avons traitées précédemment :

**Tableau(2) : les différentes approches de l'entrepreneuriat.**

<b>Approches</b>	<b>Années</b>	<b>Domaine</b>	<b>Objet</b>
Fonctionnelle (what)	A partir des années 1800.	L'économie.	La fonction de l'entrepreneur.
Sur les individus (who, why )	Le début des années 1950.	Sociologie, psychologie.	Caractéristiques et les traits de personnalité de l'entrepreneur.
Processuelles	Le début des années 1900	Sciences de gestion, théories dès l'organisation.	Processus de création de nouvelles activités et organisation.

Source : Alain Fayol (2005, p17).

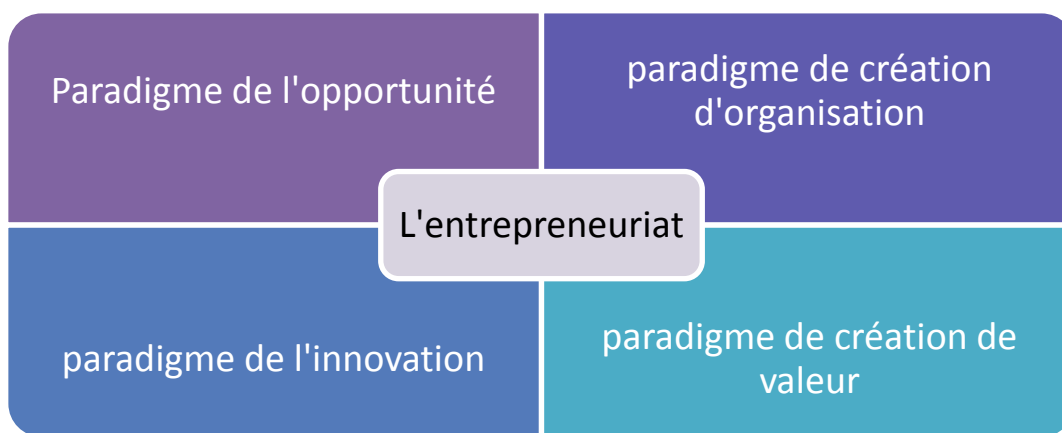
L'entrepreneuriat n'est pas seulement la création d'une nouvelle entreprise par une personne spécifique, dans ce passage nous essaierons de passer en revue les quatre paradigmes les plus importants trouvés dans la littérature entrepreneuriale à travers les travaux de (Fayolle et Verstraete 2005).

- ✓ **L'opportunité d'affaires** : au sens du (Jaziri 2009) est un paradigme défini récemment, et son origine vient du marketing afin de répondre aux besoins du marché non satisfait. Il prend une place importante grâce aux travaux de Ventakarman et Shane qui définissent « *l'entrepreneuriat comme étant le processus par lequel des opportunités sont découvertes, valorisées et exploitées qui permettent la création des futurs produits et services* »
- ✓ **La création de l'organisation** : selon (Gartner 1993) ce paradigme considère que l'entrepreneuriat est le processus de création de nouvelles organisations, et pour comprendre ce phénomène, nous devons étudier le processus qui mène à la

naissance et à l'émergence de ces organisations, c'est-à-dire la somme des activités qui permettent à un individu de créer une nouvelle organisation.

- ✓ **La création de valeur** : ce paradigme a été soutenu par Bruyat 1993 dans sa thèse de doctorat 1993. Pour lui « *la matière scientifique dans le champs entrepreneurial est la dialogique individu/création de valeur qui s'inscrit dans une dynamique de changement* ».
- ✓ **L'innovation** : selon (Schumpeter 1987), ce paradigme accorde une grande importance à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat. Julien et Marchesnay (1996) donnent une définition à l'entrepreneuriat à partir de cette vision : « *l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou encore pour réorganiser l'entreprise.*  
*L'innovation, c'est créer une entreprise déférente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, et proposer une nouvelle façon de faire ou de distribuer ou de vendre* ».

**Figure(2) : les paradigmes de l'entrepreneuriat.**



Source : Thierry Verstraete, (2018, p19).

## 2. L'évolution de l'entrepreneuriat féminin.

### 2.1. Féminisation de l'entrepreneuriat (approche par genre).

Les études sociales n'accordaient pas beaucoup de place et d'importance aux femmes dans la société. Elles sous-estimaient leur rôle dans la vie publique et en conséquence, le travail des femmes ou leurs participations au développement n'était pas reconnu par les chercheurs et les praticiens. Malgré la nature du travail acharné que les femmes accomplissent dans les sociétés traditionnelles, l'accent reste mis sur l'évaluation et l'appréciation du travail des hommes et la mise en évidence de son accomplissement dans le changement social et économique.

En raison de l'ampleur des taux de femmes dans les sociétés humaines et en particulier dans les sociétés développées, l'intérêt de la femme commence à faire son apparition et la féminisation de l'entrepreneuriat est apparue avec l'émergence de l'approche du genre. En effet, beaucoup de chercheurs se sont intéressés à la question de l'entrepreneure et l'approche genre.

Selon la FAO L'approche genre désigne « *les différentes opportunités offertes aux hommes et aux femmes, les rôles qui leurs sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux* », autrement dit c'est l'égalité entre la femme et l'homme, dès lors la question du genre prend une grande importance dans le domaine de la vie économique et sociale.

En 1970, l'approche du bien être FED/WAD était dominante et repose sur le rôle reproductif de la femme. Cette dernière est considérée comme un bénéficiaire passif de l'aide et non des actrices du développement.

Le rôle de la femme a bien pris sa conception dans le développement pendant la décennie des nations unies pour la femme (1975-1985), et dans cette période l'approche IFD est apparue. Elle repose sur l'acte de participation des femmes dans le processus du développement et « *visé à intégrer les femmes dans le processus en suscitant leur participation aux projets de développement et en créant des projets spécifiques pour les femmes afin d'améliorer leur condition de vie* »

La fin des années 80 GED c'est l'approche qui a fait son apparition, la concentration était sur les conditions de vie des femmes et celles de leurs statuts et les rapports sociaux entre l'homme et la femme.

Au final la femme doit être soutenue et aidée afin qu'elle puisse mettre en évidence sa place au même niveau que l'homme, et mettre ainsi en relief les approches de l'entrepreneuriat féminin.

## **2.2. Les approches liées à l'entrepreneuriat féminin**

D'après les lectures scientifiques intenses effectuées, on retient que l'entrepreneuriat féminin a été traité selon trois approches principales : l'approche comportementale, l'approche managériale, l'approche par la culture.

**L'approche comportementale** : cette approche consiste les études qui ont rapport avec les traits de la personnalité de l'entrepreneure et ses motivations par rapport aux hommes entrepreneurs. Quelques recherches démontrent que les traits de la femme entrepreneure doivent être similaires à ceux de l'homme entrepreneur.

D'autres études réalisées sur le champ de l'entrepreneuriat féminin par des auteurs tel que Birley (1989) , Brush (1992 ) et Campbell (1995) essayent de nous faire comprendre que certains caractéristiques personnelles appartient plus spécifiquement aux femmes qu'aux hommes , et que les femmes elles sont gérées par leur système de valeurs , ce qui selon Brush 1992 les poussent à adopter un style de gestion plus féminin et informel. D'autres auteurs comme Lee-Gosselin et Grisé (1990) et Proulx (1995) montrent que la femme aborde la vie d'une différente manière que l'homme.

Les femmes entrepreneures préservent la qualité de leurs relations interpersonnelles (Putnam1993) et Cadieux (1999) relèvent que *« le piège des résultats de ces recherches sur les traits de la personnalité mènent vers l'ébauche d'une image stéréotypée de la femme entrepreneure plutôt que vers une compréhension globale des femmes entrepreneurs dans leurs environnement respectif »*.

En ce qui concerne les motivations de l'entrepreneure la question de recherche est de savoir pourquoi les femmes deviennent-elles des entrepreneures, et les réponses à cette question sont différentes : le besoin d'accomplissement, besoin de l'indépendance, la satisfaction économique, l'amélioration du statut social, la conciliation des responsabilités sociale et familiale. (Cadieux 1999, Lee-Gosselin et Grisé1990).

Les femmes se lancent en entrepreneuriat pour les mêmes raisons que les hommes, cependant le besoin de satisfaction professionnelle et l'équilibre entre la vie

professionnelle et vie familiale seraient les facteurs de motivation déterminants de la femme.

**L'approche managériale** : cette approche s'accroît sur les caractéristiques de gestion des entreprises dirigées par des femmes. Carrier et Julien et Menvielle (2006) ont identifié quatre thèmes ayant été abordés dans le champ de l'approche managériale : le style de gestion, la performance, les besoins de formation et le financement.

Dans cette approche les recherches ont également montré que les femmes adoptent un style de gestion plus informel et féminin (Brush 1992). Les entreprises gérées par les femmes sont généralement des micro-entreprises et la croissance de celle-ci semble particulièrement lente à cause de la faiblesse du financement dans la phase de démarrage et la modeste vision du devenir de l'entreprise. Les problèmes rencontrés généralement par les femmes entrepreneurs c'est la tenue des livres, la gestion financières et ainsi la publicité.

**L'approche par la culture** : c'est une approche anthropologique, elle concerne les études qui ont rapport à l'entrepreneure dans son groupe sociale, elle s'attache à la culture du groupe social à travers ses normes de comportement et ses traditions.

Le groupe social crée des règles et des valeurs qui permettent aux créateurs d'entreprises d'avoir une identité collective. « *L'entrepreneuriat s'ouvre aujourd'hui sur des considérations plus anthropologiques en prenant en compte l'immersion culturelle* ». (Albagli 1995).

Ces études cherchent également à savoir si le fait d'être femme est un avantage ou un inconvénient dans la vie d'une entrepreneure. Les auteurs ici mettent en évidence les discriminations envers la femme entrepreneur, (Lavoie 1979) a relevé plusieurs préjugés dont les femmes entrepreneurs souffrent et confrontent et qui sont la source de la discrimination. Quant à (Amrhar 2001), il a regroupé tous ces préjugés sous trois pôles : les structures sociales et économiques, l'entourage direct (famille, proches, associé), et les pourvoyeurs de service (banque, client, fournisseur).

Le tableau suivant synthétise les différentes approches de l'entrepreneuriat féminin que nous avons exploré :

**Tableau(3) : Tableaux synthétique des différentes approches de l'entrepreneuriat féminin.**

	<b>Approche comportemental</b>	<b>Approche managériale</b>	<b>Approche par la culture</b>
<b>Objet de la recherche</b>	-Personnalité de l'entrepreneure.	- L'entrepreneure et son entreprise.	Environnement culturel.
<b>Questions de recherche</b>	- Quels sont les traits de personnalité qui différencient les femmes entrepreneurs d'hommes entrepreneurs ? - Pourquoi des femmes deviennent-elles entrepreneurs ?	Quelles sont les caractéristiques de l'entreprise dirigée par des femmes ?	La féminité est-elle un avantage ou un inconvénient dans la vie d'une entrepreneure ?
<b>Thèmes de recherche</b>	Les traits de personnalité, les motivations.	Le style de gestion, les besoins de financement, la performance, les besoins de formation.	- Les structures sociales et économiques. - L'entourage direct. - Les pourvoyeurs de services.

Source : Dali CHANTALE, (2015, p20).

### **2.3. Développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie**

Au cours des trente dernières années, l'Algérie a vécu sous le colonialisme français, cela a provoqué la détérioration de la situation économique, sociale des agriculteurs et des populations algériennes, ce qui les a poussés à se diriger vers les montagnes et à faire face aux difficultés de la vie des hommes en général et des femmes en particulier.

L'activité féministe en Algérie a connu plusieurs évolutions, compte tenu des moments particuliers qu'a connus l'état algérien pendant cette période, et les femmes ont été une force favorable pour les hommes.

Pendant la période du colonialisme les femmes assumaient des tâches nombreuses et différentes, en général elles aident les révolutionnaires en leur cousant des vêtements, préparation de la nourriture, prise en charge des blessés...

À cet égard Turshon Meredith chercheur français a décrit : « *les femmes ont participé activement en tant que combattantes, espionnes, des collectes de fond, ainsi que des infirmières, des blanchisseurs et des cuisinières* ».

L'entrepreneuriat ou l'activité économique dans cette période était très faible, elle était centrée sur le broyage des grains par des moyens traditionnels et la créativité dans la fabrication et la vente des tapis et de vêtements en laine.

Après la période de l'indépendance les femmes algériennes ont parcouru un long chemin afin d'imposer leur présence dans divers domaines et elles ont même réussi à occuper une position respectable au niveau économique, social, politique et culturel, comme cela est apparu dans la première constitution pour l'Algérie indépendante en 1963 l'égalité entre l'homme et la femme dans les droits et devoirs , ainsi l'implication des femmes dans la vie publique en leur donnant la possibilité d'apprendre et de s'instruire . En outre, établir des programmes gouvernementaux visant à intégrer et à faire participer les femmes à la vie politique, économique, et publique, et c'est ce qui a fait que l'Algérie assiste à un développement remarquable de participation des femmes au monde du travail et au développement économique du pays.

## **Section II : Cadre conceptuel**

Cette section a pour but de définir les concepts de base à travers les différents écrits relatifs à notre sujet.

### **1. Généralité sur l'entrepreneuriat**

Nous allons parcourir quelques définitions qui traitent l'entrepreneuriat, l'entrepreneur.

#### **1.1.Définition de l'entrepreneuriat**

L'entrepreneuriat c'est un mot dérivé du mot entreprendre et fait son apparition au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle.

La notion de l'entrepreneuriat est assez complexe, selon (Verstraete 2005) il est impossible de donner à ce phénomène une définition, théorie ou un modèle précis, néanmoins cette notion est pluridisciplinaire, elle a connu un grand intérêt scientifique. De nombreux travaux avaient proposé plusieurs définitions sans qu'aucune d'entre elles ne reçoive un consensus général.

Nous allons citer quelques définitions notées par (Laviolette et Loue 2006) :

Selon Venkatrman et Shane (2000) : « *L'entrepreneuriat est le processus par lequel une nouvelle activité économique soit développée suite à l'identification et l'exploitation d'opportunités afin de créer des biens ou des services* ». Et ce que l'on entend par opportunités, selon CASSON(1734) sont les situations et conditions du marché qui permettent la fourniture de nouveaux biens, services, idées ou matières premières ou méthodes organisationnelles innovantes que l'entrepreneur exploite.

Gartner 1993 (l'émergence organisationnel) considère : « *l'entrepreneuriat comme l'ensemble d'activités et étapes qui permettent à un individu de créer une nouvelle organisation, autrement dit l'entrepreneuriat est l'ensemble d'opérations par lesquelles l'entrepreneur exploite de différentes ressources (matières premières, ressources humaines, ressources financières ...), afin de concrétiser l'idée du projet* ». Mais cette définition ne suffit pas à être complète à l'entrepreneuriat puisque cette dernière exige l'innovation alors qu'il peut y avoir des entreprises créées à travers l'imitation ou la reproduction.

La définition de Bruyat 1993 s'accroît sur l'individu et la création de la valeur et dit que « *L'entrepreneuriat est un mode de comportement pluridimensionnel et complexe qui s'appuie sur une relation dialogique individu (seul ou en équipe) et la création de la valeur* ». On retrouve deux perspectives sur lesquelles se fonde cette définition et cela montre l'existence d'une grande interaction entre l'individu et la valeur créée . Nous partons de l'individu et nous le considérons comme la condition préalable à la création de valeur, puisqu'il saisit l'opportunité et concrétise son idée en identifiant les méthodes et ressources de production nécessaire liée à la valeur présentée, donc sans l'entrepreneur il n'y a pas de valeur créée. Et si on part de la création de la valeur à travers l'organisation qui a été créée par cet entrepreneur, cela le conduit à se lier à ce projet au point de ne plus pouvoir se séparer. C'est-à-dire l'émergence d'une relation émotionnelle entre l'individu et son projet afin qu'elle affecte même ses caractéristiques, valeurs et relations.

Alain Fayoll (2004) dit que l'entrepreneuriat peut être défini simplement comme « *un cas particulier à travers lequel se créent des richesses économiques et sociales. Il se caractérise par l'incertitude, et la présence du risque dans lequel les individus sont*

*inclus et ils devraient avoir un certain comportement comme l'acceptation du changement et des dangers, et prendre l'initiative et l'intervention individuelle ».*

A travers les définitions précédentes, nous pouvons conclure et dire que l'entrepreneuriat est un processus de création d'une nouvelle organisation en exploitant les différentes opportunités disponibles afin de créer une certaine valeur.

## **1.2.L'entrepreneur**

Nous allons d'abord étudier les différentes définitions d'un entrepreneur, puis analyser la typologie et les caractéristiques.

### **1.2.1. Définition de l'entrepreneur**

L'entrepreneur est considéré comme l'un des domaines d'études les plus prometteurs en sciences sociales et économiques, en raison de sa grande importance dans la croissance et le développement de l'entreprise. Les définitions et les concepts qui ont été adoptés pour l'entrepreneur sont multiples. La notion de l'entrepreneur a évolué au fil de ces dernières années dans la littérature économique. Beaucoup de recherches ont été notées pour traiter ce concept, et c'est ce qui rend le terme plus étendu et flexible, et difficile de trouver une définition ou un concept convenu pour cela.

En effet la théorie de l'entrepreneur est bâtie sur les travaux de ces trois économistes, Richard Cantillon (fin 18<sup>ème</sup> siècle), Jean-Baptiste Say (début de 19<sup>ème</sup> siècle) et Joseph A. Schumpeter (début du 20<sup>ème</sup> siècle).

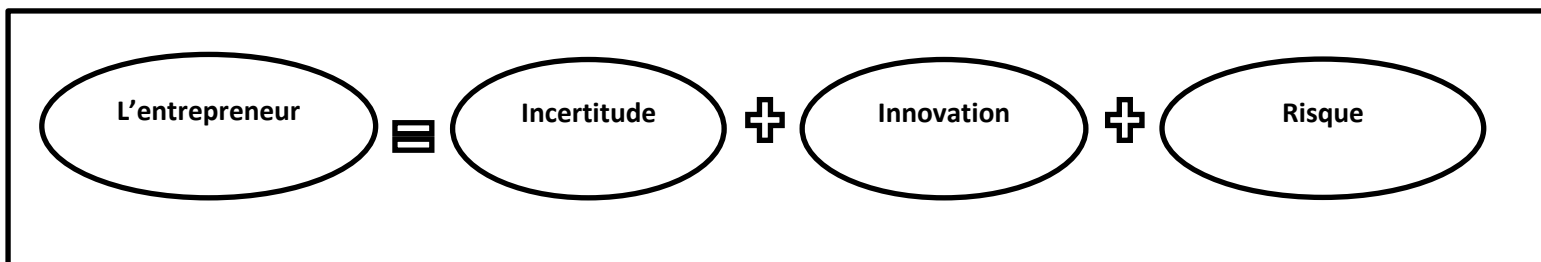
Nous allons citer ci-dessous quelques définitions de ces théoriciens sur l'entrepreneur :

- R.Cantillon(1755) définit l'entrepreneur *comme celui qui supporte l'incertitude du marché et assume le risque.*
- JB. Say (1803) a défini l'entrepreneur *comme étant l'intermédiaire entre le savant (connaissance) et l'ouvrier (entreprise).*
- JA. Schumpeter (1928) a présenté l'entrepreneur « *comme étant l'agent économique qui réalise de nouvelles combinaisons de production, c'est-à-dire, un agent innovant* ».

D'après ces trois définitions nous comprendrons que l'entrepreneur doit avoir un esprit de créativité et d'innovation, et qui il est capable de faire face à un environnement incertain, et supporter tout risques et dangers présent.

La figure ci-dessous présente l'équation entrepreneuriale de base formulée par les trois économistes (Cantillon, Say, Schumpeter) :

**Figure(3) : L'équation entrepreneuriale.**



Source : élaboré par nos soins.

### 1.2.2. Les différents types de l'entrepreneur

Plusieurs auteurs ont exploité leurs intelligence pour tracer un historique du concept d'entrepreneur, mais leur vision n'a toujours été pas claire, cependant ça nous fait penser à des contextes différents et à différents types d'entrepreneurs. Nous allons citer quelques types :

#### ➤ L'entrepreneur artisan et l'entrepreneur opportuniste

L'entrepreneur artisan : c'est cette personne qui a peu de savoir et d'informations acquise mais possède énormément de compétences techniques et professionnelles, autrement dit c'est que l'entrepreneuriat pour lui c'est une activité innée qui lui viens du cœur, il accepte aussi l'idée d'adopter une attitude paternaliste, il craint de perdre le contrôle de son entreprise et refuse généralement la croissance de celle-ci.

L'entrepreneur opportuniste : présente une vision contradictoire à la précédente, il possède un niveau d'éducation plus élevé comparant au premier, et ses expériences de travail sont multiples et diverses, il refuse le paternalisme, il est preneur de risque et accorde une importance particulière à la croissance et au développement de l'entreprise.

### ➤ **L'entrepreneur selon la typologie de Laufer 1975**

Jacqueline Laufer a mené plusieurs études depuis 1970 jusqu'à 1975, et elle décrit l'entrepreneur de cette façon :

L'entrepreneur manager ou innovateur, il est formé généralement dans une grande école ou université et qui il a accompli un cheminement de carrière dans une institution brillante.

Ce type d'entrepreneur est motivé par les besoins de création, de réalisation et de pouvoir. Ses objectifs tournent principalement autour du développement et l'innovation.

L'entrepreneur orienté vers la croissance, l'objectif de croissance est présent chez ce type d'entrepreneur, néanmoins l'autonomie financière joue un rôle important.

L'entrepreneur tourne vers l'efficacité, choisit clairement l'objectif d'indépendance comme première priorité en négligeant la croissance, sa motivation centrée sur le besoin d'autorité et du pouvoir.

L'entrepreneur artisan, dans ce type nous retrouvons le visage de l'entrepreneur mentionné précédemment, l'objectif c'est la survie et la continuité de l'entreprise, et l'indépendance reste plus importante que la réussite personnelle.

### ➤ **L'entrepreneur selon la typologie de Ettinger 1989**

Les entrepreneurs indépendants, comme on peut l'appeler entrepreneur artisan, ils lient fortement la croissance de son entreprise aux ressources disponibles.

Les entrepreneurs créateurs d'organisation, le besoin du pouvoir est le plus important, et toujours à la recherche d'opportunités en atteignant l'objectif de croissance.

### 1.2.3. Caractéristiques de l'entrepreneur

Il y a un ensemble de caractéristiques que doit avoir un entrepreneur idéal, nous allons noter trois types de caractéristiques :

➤ **Les caractéristiques personnelles (Robert Papin)**

Les caractéristiques personnelles de l'entrepreneur ont été classées selon le tableau suivant.

**Tableau(4) : les caractéristiques personnelles de l'entrepreneur.**

<b>La passion</b>	un entrepreneur doit aimer son métier et son entreprise.
<b>La confiance en soi</b>	la confiance en soi est un trait de personnalité fondamental que l'on trouve chez un entrepreneur, et c'est ce qui le pousse à réaliser ses projets avec succès et à avoir la capacité d'organiser et de traiter différents problèmes d'une meilleure manière.
<b>Prise de risque</b>	la peur entrave la personne à se lancer, c'est pour cela l'entrepreneur doit prendre et faire face aux risques auxquels il est confronté à l'avenir.
<b>L'innovation et la créativité</b>	Pour assurer la croissance et la pérennité de l'entreprise, l'entrepreneur doit être innovant dans son travail et apporté plus de nouveauté à son organisation pour pouvoir répondre aux besoins du marché.
<b>Accepter l'échec</b>	L'échec fait partie de la réussite et le succès de l'entreprise, il est considéré comme une ressource pour exploité de nouvelles opportunités.
<b>Leadership</b>	Le leadership une attitude que l'entrepreneur doit adopter, pour garantir une meilleure conduite d'équipes, en effet il joue un rôle fondamental dans la motivation de ses salariés afin d'atteindre les objectifs définis.

Source : Robert Papin, (2015 p20).

➤ **Les caractéristiques comportementales**

L'entrepreneur doit adopter un comportement spécifique qui nécessite certaines compétences, dans ce cas on distingue deux types de compétences : compétences interactives et compétences intégratives.

Compétences interactives : Créer un climat de travail interactif basé sur les bonnes relations entre l'individu et son supérieur, l'appréciation et le respect, la participation à la résolution de problèmes et ainsi l'innovation.

Compétences intégratives : L'entrepreneur cherche à développer les compétences complémentaires entre les travailleurs, et pouvoir rendre l'entreprise une cellule de travail intégré et garantir l'humanité des affaires et des activités entre les unités et les départements.

#### ➤ **Les caractéristiques administratives**

Parmi ces caractéristiques nous distinguons quatre types de compétences que l'entrepreneur doit avoir : compétences humaines, compétences intellectuelles, compétences analytiques, compétences techniques.

Compétences humaines : Les qualités personnelles humaines et relationnelles que l'entrepreneur montre sur le lieu de travail, adopter un comportement bien avec les autres à travers un esprit de coopération, de confiance, d'enthousiasme pour le travail.

Compétences intellectuelles : Acquérir des principes scientifiques dans le domaine de la gestion pour pouvoir analyser les problèmes en identifiant leurs causes et solutions.

Compétences analytiques : Les compétences analytiques sont associées aux compétences intellectuelles et à l'interprétation entre les facteurs et les variables affectant sur la performance du projet en analysant l'environnement externe et interne de l'entreprise.

Compétences techniques : L'expérience, et l'ensemble de connaissances, et les capacités liées aux activités techniques du projet.

### **1.3. Les formes de l'entrepreneuriat**

Le lancement d'une activité entrepreneuriale par un entrepreneur peut se faire de trois manières, la première consiste à créer une nouvelle entreprise et à la mettre en place dès le début et à continuer à la gérer et à la développer jusqu'à ce qu'elle devienne une entreprise de taille moyenne, et pourquoi pas une entreprise de grande taille. La deuxième manière

consiste à acheter une entreprise existante pour le compte d'autrui, et enfin la sous-traitance.

### 1.3.1. Création d'une nouvelle entreprise

Le processus de création d'une nouvelle entreprise est un processus complexe et hétérogène, dont les motivations diffèrent d'un entrepreneur à l'autre, il y a ceux qui ont l'idée au fil du temps et après avoir étudié les différentes possibilités et alternatives il prend la décision de créer sa propre entreprise, et il y a aussi ceux qui créent leurs entreprises par hasard et sans faire d'études préalables, par exemple dans le cas de la découverte d'une opportunité rentable que l'entrepreneur exploite. Il y a d'autres qui prennent la décision d'entreprendre par obligation car c'est le seul moyen de se retrouver et de s'intégrer dans la société.

Le processus de création d'une nouvelle entreprise peut se dérouler de plusieurs manières, nous aborderons les plus importantes d'elles

- ✓ **La création ex-nihilo** : Ex nihilo est un mot latin qui signifie « à partir de rien », la création d'une entreprise à partir de rien n'est pas une chose facile, il comporte un grand risque, car cette entreprise a besoin de beaucoup de temps pour pouvoir lancer son produit sur le marché et en convaincre les consommateurs, et cette question devient plus difficile avec le haut degré de l'innovation et la créativité du produit.

Et pour surmonter les difficultés, l'entrepreneur doit tracer les différents besoins de l'entreprise, en particulier les besoins financiers.

Le processus de création de nouvelles entreprises nécessite beaucoup de travail d'énergie, d'initiative et de détermination, et de réflexe en développant des estimations de possibilité de succès et d'échec.

- ✓ **La création d'une entreprise par essaimage** : Ce processus dépend de l'entreprise d'origine (essaimant) qui soutient ses employés à la création de leurs propres entreprises, en leur fournissant le soutien financier nécessaire au lancement de l'activité, et le soutien technique (conseils techniques), ils leur permettent aussi d'exploiter leurs propres réseaux de distribution, afin d'augmenter leurs chances de réussir, c'est ce qui fait réduire le risque de l'entrepreneur.

- ✓ **La création d'une nouvelle entreprise par franchise** : la franchise est une forme de création de nouvelles entreprises, elle a connu un grand développement ces dernières années, un système de commercialisation qui contient des accords juridiques qui donnent le droit au licencié de diriger une entreprise qu'il possède selon les conditions et la période convenues avec l'octroi de la licence de franchise.

La franchise représente une meilleure solution pour l'entrepreneur qui possède un esprit entrepreneurial mais qui manque d'idée propre et de capacité d'innover.

### 1.3.2. La reprise d'entreprise (la repreneuriat)

Cette forme consiste à reprendre une activité entrepreneuriale d'une entreprise déjà existante, avec toutes les ressources et actifs qu'elle possède, c'est une opportunité qui permet à l'entrepreneur de réussir. Et nous distinguons deux types de la repreneuriat.

- ✓ **Reprise d'entreprises en difficulté** : ici l'entrepreneur doit être pleinement conscient de ces types de difficultés qu'elles soient d'ordre juridique, financier ou administratif.
- ✓ **Reprise d'entreprise en bonne santé** : dans ce cas l'entrepreneur a besoin de ressources financières et il doit disposer d'un grand fond, et doit également avoir une grande capacité à estimer le prix payé pour son achat. Ici le risque est très grand.

### 1.3.3. L'intrapreneuriat

Cette forme consiste à entreprendre des projets par un individu ou un groupe d'individus salariés au sein d'une société existante, et ces projets sont de nature innovante. Elle permet aussi le développement et la diversification de ses produits, tout en encourageant la créativité et l'innovation de ses membres.

## 2. Les spécificités de l'entrepreneuriat féminin

Après avoir défini et analysé le concept de l'entrepreneuriat en général, nous tenterons dans cet élément d'analyser le concept de l'entrepreneuriat féminin, son importance, les composants.

### 2.1. Définition de l'entrepreneuriat féminin

Plusieurs définitions ont été interprétées par différents auteurs, on retient les définitions suivantes :

Lavoie (1988) a défini l'entrepreneure comme étant « *La femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume les risques et responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante* ».

Filion (1997) a relevé que l'entrepreneure est « *Une personne qui prend des risques financières pour créer ou acquérir une entreprise et qui dirige de manière innovante et créatrice en développement de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés* ».

Par conséquent, Annie Cornet (2007) l'a conçu comme suit : « *La femme qui n'est pas sous contrat de travail salarié mais exerce son activité soit sous le statut d'indépendant ( personne physique et / ou profession libérale ), soit comme actionnaire d'une société ( personne morale ) et elle assume les risques, les responsabilités financières, administratives et sociales liées au développement de son activité, et cette activité professionnelle peut être considérée comme une source principale de revenu, ou comme un revenu complémentaires* ».

Comme on peut aussi dire que le mot entrepreneure comprend:

- Toutes femmes créatrices d'entreprise.
- La femme indépendante, qui contrôle, prend des décisions et gère une organisation pour son propre compte
- La femme qui a créé une entreprise de manière innovante et créative.

A partir de là, on peut tirer une définition générale, liée au concept « entrepreneure » et dire que la femme entrepreneure est celle qui profite et saisit l'opportunité de marché, ou qui a la capacité et la créativité de transformer ses idées pour un projet de toute taille, et qui travaille pour réussir, développer et faire face à tous les risques présents.

## **2.2.Caractéristique de la femme entrepreneure**

La femme entrepreneure est cette femme qui organise, possède, gère et supporte des risques. Elle doit donc avoir des caractéristiques qui la distinguent des entreprises dirigées par des hommes, ces caractéristiques peuvent être mentionnées comme suit :

- **Etant un agent économique** : en général, l'entrepreneuriat est considéré comme une fonction économique, puisqu' il implique une variété des plans organisationnels liés à la production et à la distribution de biens et services. Les femmes se concentrent ici sur leur rôle dans la création de projets qui s'inscrivent dans le cycle économique.
- **Créative** : La femme est considérée comme un agent de changement. L'activité entrepreneuriale féminine est une réponse aux changements environnementaux (interne et externe), ses activités comprennent l'innovation et l'introduction de quelque chose de nouveau ou de meilleur.
- **Preneuse de risque** : Le risque est un élément très important et indissociable de l'entrepreneuriat, et la femme entrepreneure est prête à assumer l'incertitude de l'avenir et faire face aux risques liés à son activité.
- **Innovante** : L'entrepreneuriat est généralement lié à l'innovation, et c'est ce qui fait que la femme entrepreneure veille à ce que ses projets soient présentés d'une manière innovante, nouvelle et meilleure.
- **Dynamique** : L'activité entrepreneuriale féministe se développe avec des changements environnementaux qui comportent de nombreuses opportunités bénéfiques, et les femmes entrepreneuses doivent prendre diverses décisions dynamiques, d'autant plus qu'il existe quelques règles et principes qui peuvent être utilisés pour démarrer des projets d'entreprise dans un environnement en évolution rapide et hétérogène.

De nombreux chercheurs ont résumé un ensemble de caractéristiques de la femme entrepreneure qui la distingue des projets masculins. Selon (Abdulwahab Bin Shmailan 2016), ces caractéristiques peuvent être déterminées comme suit:

- ✓ Les femmes entrepreneuses ont du mal à prendre des décisions.
- ✓ Ses projets sont axés sur la contribution sociale et la qualité.
- ✓ Les femmes sont considérées comme l'une des plus prudentes en matière de risques financiers.
- ✓ La femme se focalise sur les bonnes relations avec ses employés.
- ✓ Les femmes entrepreneuses se penchent généralement vers les petites et moyennes entreprises.

### 2.3. Les freins et moteur de l'entrepreneuriat féminin

De nombreuses recherches suggèrent que dans l'étude des motivations des femmes à se lancer dans les affaires, deux approches peuvent être mobilisées.

Une approche des motivations des femmes entrepreneures mentionne que les entrepreneurs sont semblables, et ils ont de similaires motivations même si leurs profils sont différents.

Une approche contingente qui suppose que les « *conditions culturelles différentes sont susceptibles de produire des entrepreneurs différents parce que les pratiques de socialisation des enfants sont différentes dès le départ* » (Cochran 1960, Onana 2009, p2).

D'autres raisons sont souvent évoquées, Helms (1997) suggère que le lancement des femmes dans les affaires revient au besoin de la liberté personnelle, la sécurité et la satisfaction.

Du fait que les femmes éprouvent des difficultés à entrer dans le marché du travail (pesanteur culturelle, religieuse), des difficultés à concilier vie professionnelle et encadrement de sa famille, elles développent des affaires qui leur garantissent la liberté d'action, cette flexibilité du travail procurée par la création d'entreprise est attrayante pour les femmes car cela leur permet d'adapter les horaires de travail, et souvent de travailler à la maison, près de leur famille.

Les femmes qui ont besoin de sécurité sont celles qui ont été victimes de discrimination au travail, de licenciement, mise à pied, divorce, décès ou retraite du conjoint. Ces entrepreneures vont créer leurs entreprises pour améliorer les conditions de la famille et maintenir leur statut social économique.

Les femmes entrepreneures qui recherchent la satisfaction sont celles qui n'ont pas souvent de qualification ou compétences, encore moins d'expériences professionnelles mais qui souhaitent prouver aux membres de la communauté qu'elles peuvent être utiles à la famille et à la société.

Hisrich et Bruch (1985) identifie les motivations de type « push » ou motivation de nécessité (frustration et ennui dans un emploi antérieur) et les motivations de type « pull » ou motivation de volonté (autonomie que donne la création d'entreprise).

Les motivations « push » sont alimentées par des évènements négatifs de la vie tel que le chômage, un emploi précaire, une mise à pied. Par contre les motivations de volonté se trouvent chez les créateurs en situation de discontinuité positive par rapport à sa trajectoire de vie, ce type de motivation est alimenté par des situations telles que la fin d'une formation, découverte d'une opportunité.

D'autre part, l'entrepreneuriat féminin est affecté par plusieurs facteurs, et parmi les facteurs qui freinent l'activité entrepreneuriale chez la femme on trouve l'environnement socio-culturel, le contexte familial, le niveau d'éducation et l'expérience.

- L'environnement socioculturel joue un rôle très important dans l'émergence de comportements entrepreneuriaux chez la femme. Les relations sociales, la religion et ainsi l'évolution politique sont des facteurs qui conditionnent la démarche entrepreneuriale telle que l'interdiction du prêt avec intérêt dans la religion islamique.
- Le contexte familial est un facteur qui a un impact direct sur les femmes, puisque ces dernières sont obligées de prendre la responsabilité des membres de leurs familles, des enfants et de la maison. Certaines d'entre elles trouvent que c'est difficile de consacrer tout leur temps dans leurs activités.
- Le manque d'expérience peut provoquer un handicap chez les femmes, puisque l'expérience est un élément essentiel pendant les étapes du processus entrepreneurial.
- Le niveau d'éducation est un facteur qui peut impacter la femme lors du commencement de son activité et cela par la nécessité d'avoir certaines compétences et connaissances dans le domaine.

### **3. L'entrepreneuriat féminin en Algérie**

Durant ces dernières années, on a assisté à la multiplication d'entreprises créées par des femmes en Algérie. L'augmentation de l'entrepreneuriat féminin en Algérie est perçue comme un moyen à la contribution et la dynamisation de l'activité économique et au développement durable de l'Algérie.

De nombreuses études ont montré que l'entrepreneuriat féminin occupe une grande importance dans les pays développés, alors que la réalité de l'entrepreneuriat féminin en Algérie est très faible avec un taux d'activité féminine de 14.7% et une proportion de

femmes dans la population active qui ne dépasse pas 17% , et que le nombre d'entreprises dirigées par des hommes est beaucoup plus élevé que celui des femmes. Gillet (2007) confirme l'absence flagrante de recherches qui traitent spécifiquement l'entrepreneuriat féminin en Algérie et elle critique l'absence presque totale de statistiques sur la dimension genre dans le monde de l'entrepreneuriat, et les chiffres officiels relatifs aux effectifs des femmes entrepreneures sont rares et peu précis. D'autre part Ghiat (2014) affirme que peu de travaux de recherche ont porté sur les femmes entrepreneures algériennes et ajoute aussi qu'il est quasiment impossible d'avoir des statistiques fiables sur le nombre de femmes chef d'entreprises. C'est ce qui fait que l'Algérie se situe parmi les 4 pays ayant la plus faible participation économique des femmes aux niveaux mondiaux (avec l'Irak, Syrie, et la Palestine).

Cependant l'Algérie commence à s'intéresser et s'orienter beaucoup plus à ce phénomène. L'entrepreneuriat féminin devient une partie de la stratégie du développement du pays ou la création d'emplois est primordiale et urgente. On remarque une prise de conscience de la part du gouvernement algérien qui vise à donner plus d'importance à la création et au développement des entreprises féminines.

### **3.1.1. L'évolution des PME/TPE en Algérie**

La définition adoptée pour les petites et moyennes entreprises en Algérie est la celle contenue dans la loi 02/17 du 01/10/2017 ( Journal Officiel de la République Algérienne N°77, 2011), représentée dans la loi directive pour le développement des petites et moyennes entreprises, qui stipule ce qui suit : « *La PME , quel que soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de 1 à 250 personnes , dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2 milliard de Dinars (DA), ou dont le total du bilan n'excède pas 500 million de Dinars* ».

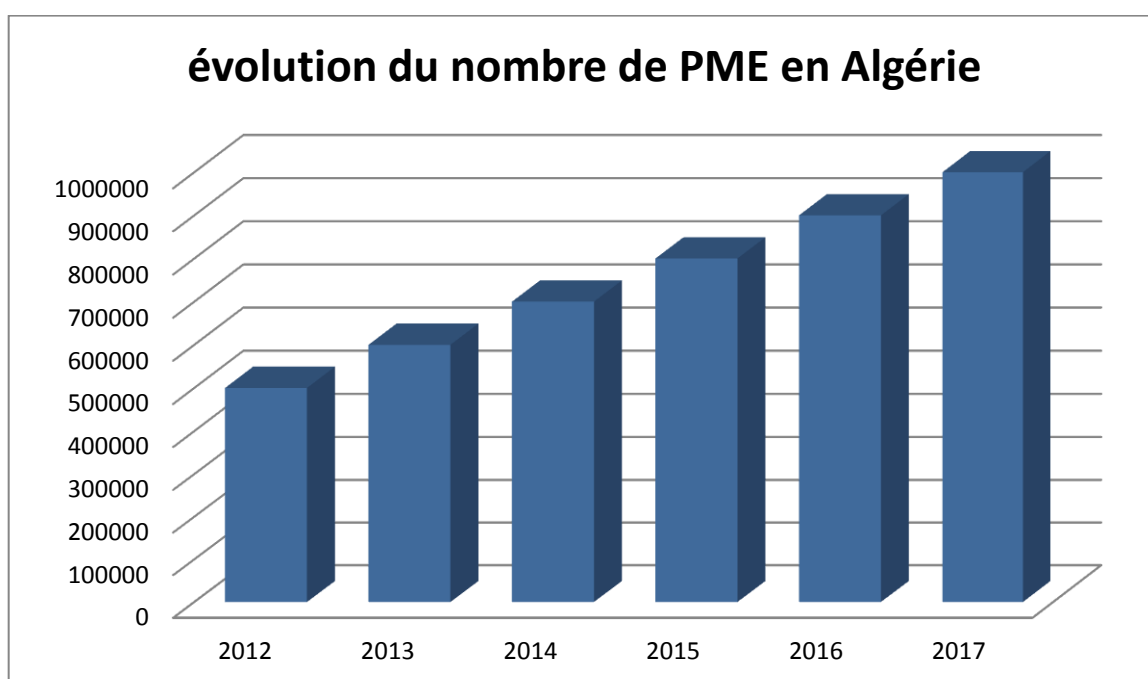
Et cette définition peut être résumée dans le tableau suivant :

Tableau (5) : Définition algérienne de la PME.

Types d'entreprises	Nombre d'employés	Chiffre d'affaire (DA)	Bilan total (DA)
<b>Très petite entreprise</b>	1 à 9 personnes.	Inférieure à 20 millions	Ne dépasse pas 10 millions
<b>Petite entreprise</b>	10 à 49 personnes.	Ne dépasse pas 200 millions.	Ne dépasse pas 100 millions.
<b>Moyenne entreprise</b>	50 à 250 personnes.	Entre 200 millions et 2 milliard.	Entre 100 et 500 millions.

Source : élaboré par nos propres soins à partir des données fournis par le journal officiel.

Figure(4) : Evolution du nombre des PME en Algérie 2012-2017.



Source : établie par nos propres soins à partir des données du ministre de la PME.

La figure ci-dessus nous montre que l'évolution de la population des PME privée depuis 2012 augmente, et cette évolution dans la création de nouvelles entreprises durant ces dernières années est le résultat des décisions politiques d'encouragement et d'aide à la création d'entreprise que le gouvernement a établi.

## 2.4.2. Les politiques d'aides à l'entrepreneuriat féminin

L'Algérie a adopté de nombreux organismes visant à soutenir et encourager la progression de l'entrepreneuriat. Ainsi, l'entrepreneuriat féminin a contribué à la création des opportunités d'emplois pour réduire le chômage. Les femmes participantes à ces mécanismes ont trouvé un soutien et une solution qui leur permettent de participer à la vie économique.

### ➤ Les dispositifs d'appui et d'accompagnement à la création des entreprises

- **La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) :** créée le 06 juin 1994, sa mission est d'accompagner, de prendre en charge et indemniser les travailleurs ayant été licenciés lors de la réforme économique des années 90. Elle les aide à réintégrer la vie professionnelle et finance les projets des chômeurs âgés de 35 à 50 ans et ce, depuis 2004. Elle permet de leur fournir un financement partiel pour les études liées aux études atypiques du travail et des salaires et diagnostiquer les domaines d'emploi et leurs implications, assurer des études économiques et techniques pour de nouveaux projets de création d'entreprise au profit de leurs chômeurs, et ainsi de fournir une assistance aux entreprises confrontées à des difficultés dans leurs activités afin de maintenir des postes de travail selon les formes et formules prescrites dans l'accord.

**Tableau (6) : statistiques relatives aux projets financés femme par la CNAC.**

<b>Années</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Totale</b>
<b>Projets féminins</b>	205	326	494	1067	2510	2202	2345	2397	<b>11546</b>
<b>Nombre total de projets</b>	2429	4221	7465	18490	34801	21412	18823	15449	<b>123090</b>
<b>Taux</b>	8%	8%	7%	6%	7%	10%	12%	16%	<b>10%</b>

Source : [www.cnac.com](http://www.cnac.com).

On remarque que le taux de l'entrepreneuriat féminin bénéficiaire de la caisse nationale d'assurance chômage ne dépasse pas les 10% de la totalité des nombres de projets récents, les femmes sont peu représentées dans ce dispositif et ce faible

nombre s'explique par la condition d'âge qui peut être un obstacle pour les femmes de se diriger vers la CNAC ( entre 30 et 50 ans ), généralement à cet âge les femmes ont des responsabilités et préoccupations familiales donc il est difficile pour elles de se libérer.

- **L'agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM)** : créée en 2004, est considérée comme un outil efficace contre le chômage et la précarité, elle est placée sous la tutelle du ministère de la solidarité sociale de la famille et de la condition de la femme. Elle est destinée à tout citoyen de plus de 18 ans disposant de revenu instable et ainsi que les femmes au foyer en leur accordant des microcrédits. Elle s'occupe encore plus de la création d'entreprise que de l'auto emploi et les petits métiers, et encourage le développement des activités rémunératrices à domicile. Les microcrédits ne doivent pas dépasser 1.000.000 Da, ce qui va permettre au bénéficiaire d'acquérir un petit équipement et des matières premières pour entamer son activité. Finalement c'est le dispositif qui a contribué le plus à la création des TPE féminines.

**Tableau (7) : L'évolution de financement des projets par l'ANGEM.**

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Le nombre des projets</b>	5371	9555	9916	24424	26721	37713	38491	55863
<b>Femmes</b>	47.8%	44.1%	44.8%	49.4%	49.4%	57.9%	58.7%	59.1%
<b>Hommes</b>	52.2%	55.8%	55.2%	50.6%	50.7%	42.1%	41.3%	40.1%

Source : [www.angem.dz](http://www.angem.dz).

**Tableau(8) : la distribution des projets selon le sexe (année 2017)**

Sexe	Nombres des projets financés	Le taux (%)
<b>Femmes</b>	484 339	62.17%
<b>Hommes</b>	294 686	37.83%
<b>Total</b>	779 025	100%

Source : [www.angem.dz](http://www.angem.dz).

A partir de ces tableaux , on remarque que le pourcentage des femmes ayant bénéficié des prêts accordés par l'agence est d'environ 62%, tandis que le pourcentage d'homme

n'excédant pas 38% , et ceci est dû au fait que le pourcentage de prêt alloué à l'achat de matières premières est supérieur aux prêts alloués à la création des micro-entreprises, car les femmes s'intéressent à l'achat des matières premières liées aux activités traditionnelles, tel que les fournitures de tissage et de couture, et d'autres.

Ce type de prêt encourage de nombreuses femmes vivant chez elles à développer leurs entreprises et à monter de nouveaux projets, notamment dans le domaine des industries.

- **L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ( ANSEJ):** a été mise en place en 1996 , elle s'adresse aux jeunes âgés de 19 à 40 ans , elle finance des porteurs de projets titulaires de diplômes universitaires et de centre de formation professionnelle , nous allons approfondir nos recherches sur cet organisme dans les prochaines chapitres et donner plus d'informations concernant l'ANSEJ et présenter ainsi sa mission et sa contribution dans le développement de l'entrepreneuriat féminin.

Le tableau ci-dessus représente le nombre des projets financé au profit des femmes par l'ANSEJ au niveau national.

**Tableau (9) : le nombre des projets femme financé par l'ANSEJ en Algérie.**

<b>Années</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Nombre des projets.</b>	26606	48870	72229	45742	42400	24468	11323	4359	5463	6989
<b>Nombre des projets femme.</b>	2526	3216	4588	3680	3746	2716	1570	753	934	1159
<b>Participation des femmes.</b>	10%	7%	6%	8%	9%	11%	14%	17%	17%	17%

**Source : document interne de l'ANSEJ.**

D'après les résultats représentés par le tableau, on remarque que la participation des femmes augmente de plus en plus et prend le taux le plus élevé pendant les dernières années 2017, 2018,2019 avec un pourcentage de 17%, et cela s'explique par le fait que les femmes commencent à s'intégrer dans le domaine des affaires et de l'entrepreneuriat progressivement grâce à ce dispositif.

### ➤ Les associations

Il existe de nombreuses associations qui soutiennent les femmes à créer leurs activités et à s'intégrer dans le domaine de l'entrepreneuriat, et parmi ces associations on mentionne celle-ci dans le tableau suivant.

**Tableau(10) : les associations qui soutiennent les femmes à créer leurs activités entrepreneuriales.**

<b>Association des femmes algériennes chefs d'entreprises (SEVE)</b>	<b>Association des algériens managers et chefs d'entreprises (AME)</b>
<p>est une association créée en juin 1993, les fondatrices issues elles-mêmes d'entreprises privé et publiques. La création de SEVE était un acte de courage dans une période sanglante de notre pays et leurs stratégies s'appuient sur trois points essentiels : la formation, l'information, et l'incitation à la création d'entreprises féminines.</p> <p>L'association a pour but d'identifier et valoriser les capacités et les connaissances des femmes chefs d'entreprises dans tous les domaines d'activité et les soutenir et accompagner en leur fournissant des informations, des conseils.</p> <p>Leurs missions comportent ainsi d'identifier les possibilités de parrainage, et les opportunités de sous-traitance, et développer des actions de formation adaptées aux besoins spécifiques de ses membres, organiser des séminaires, forums sur l'entrepreneuriat féminin et participer à divers événements nationaux et internationaux afin de développer et élargir la culture d'entreprise.</p>	<p>créée en 2005, son objectif est d'encourager l'adhésion des femmes chefs d'entreprise, les femmes managers, les artisanes, les femmes porteuses de projet, et vise également à offrir de nouvelles opportunités à ces femmes et les aider à réussir dans leurs activités.</p> <p>L'association AME a pour but de créer des cadres intellectuelles, former des femmes entrepreneurs à adopter de nouvelles méthodes de gestion et d'établir un réseau d'échange d'expérience et de connaissances, comme elle organise aussi de nombreuses rencontres et conférences nationales et internationales afin de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.</p>

Source : site officiel des associations.

### 2.4.3. Les défis de l'entrepreneuriat féminin en Algérie

Un grand nombre de recherches académiques indique que la motivation principale pour la création d'une entreprise vient du désir d'avoir une certaine autonomie (posséder sa propre entreprise et sa propre source de revenu). Cependant, beaucoup d'obstacles demeurent réels et viennent décourager la femme lors de son parcours entrepreneurial. Parmi ces contraintes on peut citer: l'absence de soutien et d'accompagnement spécifique et adapté, l'accès au marché et à l'information, l'accès au financement, les contraintes sociales et culturelles.

- ✓ **L'absence de soutien et d'accompagnement** : Les femmes entrepreneures ont relevé l'absence d'accompagnement et de suivi une fois l'entreprise créée. Il s'agit de services tels que le conseil spécialisé (marketing, juridique, financier, fiscale, etc.), la formation, le coaching et le support des paires. Cet accompagnement est très minime et lorsqu'il est offert, il n'est pas adapté aux besoins des femmes. Ces dernières essayent de développer et renforcer des relations avec les associations d'entrepreneurs et des organismes publics et / ou des consultants afin de pouvoir fournir des services de qualité sur le marché.
- ✓ **L'accès au marché et à l'information** : Les femmes entrepreneures soulèvent aussi l'insuffisance de l'accompagnement dans l'accès au marché et les difficultés liées à la recherche de l'information. Il est facile de créer une entreprise mais l'analyse et l'accès au marché restent très difficiles pour les femmes entrepreneures algériennes. L'absence de données, la méconnaissance du système administratif et la difficulté d'obtenir des informations fiables supposent des contraintes majeures pour le développement et l'épanouissement des entreprises des femmes.
- ✓ **L'accès au foncier** : Les femmes entrepreneures se trouvent confrontées aussi aux difficultés d'accès au foncier dans les zones d'activité. Certaines entrepreneures reprochent à l'administration de ne pas accorder d'intérêt à leurs projets sous prétexte qu'ils sont de petites tailles. Cette exclusion fragilise leurs activités et réduit leurs opportunités de croissance.
- ✓ **L'accès au financement** : Nombreuses sont les entrepreneures qui déclarent avoir lancé leurs entreprises à partir d'un capital initial personnel ou familial, souvent très réduit. Le nombre de femmes bénéficiaires des dispositifs publics créés pour faire face aux problèmes du chômage (ANSEJ, CNAC) ne représente que 10% du nombre total. Certaines femmes déclarent que ces dispositifs publics ne sont pas

adaptés au profil de la femme entrepreneure algérienne qui souvent se lance dans l'entrepreneuriat après avoir acquis une certaine expérience professionnelle. Elle cherche ainsi à concilier leur vie personnelle avec leurs aspirations professionnelles. Les retards accumulés dans le traitement des dossiers est une autre mesure décourageante pour les femmes car, entre-temps, elles demeurent au chômage. Elles estiment aussi que les banques, qui devraient développer des outils financiers adaptés aux besoins et réalités féminines, ne sont pas attentives aux doléances des promotrices et ne les soutiennent pas.

- ✓ **L'environnement culturel** : Les contraintes liées à la conciliation entre la vie professionnelle et les responsabilités familiales, ainsi que les pressions de la société traditionnelle, freinent le développement et l'épanouissement de l'activité féminine. Les préjugés et stéréotypes culturels sociaux et traditionnels exercent une pression sur les femmes malgré les progrès enregistrés dans le système juridique et institutionnel algérien. Aujourd'hui, tous les chercheurs qui ont traité la problématique du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie sont unanimes pour affirmer que les facteurs de contingence (l'environnement socioculturel) jouent un rôle fondamental dans le blocage à l'émergence de la femme dans la sphère économique.

#### **2.4.4. Le rôle de l'entrepreneuriat féminin dans l'économie algérienne**

L'entrepreneuriat féminin est un facteur essentiel pour la création, le fonctionnement et la croissance des entreprises, et par voie de conséquence pour la croissance économique nationale (Assala, 2006 ; Boukhari 2009 ; Frefera & Belarbi, 2006), son rôle dans la lutte contre le chômage et la création de richesses est de plus en plus ressenti.

L'entrepreneuriat féminin a un effet direct sur la croissance économique mais l'accélère, grâce à la présence de cette population féminine le nombre de projet entrepreneuriaux progresse de plus en plus, elle est considéré comme un moyen pour la résorption du chômage.

L'entrepreneuriat féminin a remarquablement progressé en Algérie mais reste toujours lent et demeure au stade embryonnaire (Madoui & Gillet, 2005). Toutefois, nul ne peut négliger ou minimiser les efforts consentis par l'Etat algérien en direction des PME.

Ces entreprises ont permis aux jeunes femmes de bénéficier de ressources financières considérables dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi. Une telle politique a permis aux entreprises gérées par les femmes d'évoluer d'une manière remarquable.

Malheureusement, les entreprises féminines en Algérie demeurent très en retard par rapport à celles du reste du monde. En outre, le taux de chômage des femmes est très élevé, particulièrement chez les diplômées, le taux de femmes actives est égal à 14,7% et la proportion de femmes dans la population active ne dépasse pas les 17%. Au Maroc, en Tunisie et dans bien d'autres pays de la région MENA, ce phénomène semble avoir connu une évolution autrement plus favorable qu'en Algérie, ce qui explique le stade avancé de son développement dans ces pays.

**CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE DE  
RECHERCHE ET CONTEXTE  
ORGANISATIONNELLE**

## **I. Méthodologie de recherche**

L'objectif principal de cette étude est d'explorer le profil des femmes entrepreneures promotrices de l'ANSEJ, ainsi les motivations et obstacles rencontrés par ces femmes. Ce chapitre vise à présenter la méthodologie utilisée au cours de cette recherche qui explique les objectifs et la façon dont les questions de recherches ont été répondues.

### **1. Le paradigme épistémologique**

Le concept de l'épistémologie fait son apparition au début du 20<sup>ème</sup> siècle, c'est l'une des branches de la philosophie des sciences, spécialisée dans l'étude des théories et des fondements de la connaissance. Selon Piaget (1967) « *l'épistémologie est l'étude de la construction des connaissances valables* ». Il s'agit de répondre à trois questions essentielles : Quelle est la nature de la connaissance produite ? Comment la connaissance est-elle engendrée ? Quelle est la valeur et quel est le statut de cette connaissance ?

Le paradigme épistémologique est divisé principalement en trois types : paradigme positivisme, paradigme constructiviste, paradigme interprétative.

Notre étude consiste à adopter un positionnement épistémologique post-positivisme (aménagé), qui est comme un continuum entre le positivisme et l'interprétativisme.

Notre choix est justifiés par le fait que cette étude vise à déterminer une réalité à travers une perception humaine et que le chercheur tend vers une objectivité maximale dans sa recherche, et les données collectées ont été basées sur des explications et des descriptions sur les motivations et contraintes de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

### **2. La démarche méthodologique**

La démarche méthodologique est l'analyse systématique des méthodes appliquées à un domaine d'étude spécifique, une méthodologie offre le fondement théorique pour comprendre quelles méthodes et quelles meilleures pratiques et outils peuvent être appliqués à une étude spécifique.

La méthode de recherche sur laquelle nous nous sommes appuyés dans notre étude est l'approche qualitative.

Taylon et Bogdane 1984 définissent la recherche qualitative « *c'est une recherche qui vise à produire des données descriptives et les analyser tels que les paroles écrites ou dites et le comportement observatoire des personnes* ».

### 2.1. Les instruments de collectes de données :

La recherche qualitative contient de différents instruments de mesures. Selon (Yin 2012), les six instruments de mesures dans la recherche qualitative sont : les entretiens, la documentation, l'observation participante, les archives, la simulation, l'observation directe.

Dans notre cas nous avons opté pour les instruments suivants :

- **la recherche documentaire** : c'est l'étape effectuée par le chercheur avant d'entamer l'étude empirique, elle s'agit de l'ensemble des recherches sur les différentes théories et concept relatives à notre thème de recherche.  
Les sources utilisées dans notre travail sont des livres, des articles de revues scientifiques, site web obtenu par notre école, thèses, mémoires.
- **la documentation** : notre présence au niveau de notre organisme de stage , nous a permis de collecter de différents documents relatifs à notre étude , pour pouvoir mieux connaître l'ANSEJ , et générer les informations nécessaires qui pourront nous aider à poursuivre notre travail de recherche.  
On distingue deux types de documentation :  
**La documentation interne** : l'historique de l'ANSEJ, les missions et objectifs de l'établissement, la structure de l'ANSEJ, les étapes de création des micro-entreprises.  
**La documentation externe** : les différentes recherches effectuées par des sites web comme : le site web de ANSEJ, site web de la CNAC, site web de l'ANGEM.
- **Les entretiens** : l'entretien se caractérise par le fait qu'il s'agit avant tout d'un effort verbal entre le chercheur et la personne interrogée dans un cadre interactif spécifique. Le chercheur doit être avec la personne interrogée et échanger des points de vue avec lui sur une certaine question, puisque le répondant dispose d'une certaine liberté d'exprimer son opinion et les représentations de cette question sans aucune directive dans la réponse, ce qui rend l'entretien complètement différent du questionnaire.

Madeleine Gratwiz (1964) définit l'entretien comme étant « *le processus d'investigation scientifique basé sur un effort de communication verbal afin d'obtenir des données liées à l'objectif de la recherche* »

On distingue trois types d'entretiens : l'entretien directif, l'entretien semi directif, l'entretien non directif.

**Tableau (11) : différents types de l'entretien de recherche**

<b>Entretien</b>	<b>Directif</b>	<b>Semi-directif</b>	<b>Non-directif</b>
<b>Éléments clés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure bien définie.</li> <li>- Poser les mêmes questions aux interlocuteurs, respecter leur ordre et la durée de l'entretien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions/Thèmes à aborder connus au préalable.</li> <li>- La personne interrogée peut poser de nouvelles questions pendant l'entretien.</li> <li>- Possibilité de rebondir pour obtenir de nouveaux éléments d'information.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune question pré-écrite.</li> <li>- Donner un thème général sur lequel la personne interrogée donne son avis.</li> <li>- Ne pas intervenir dans l'explication, sauf pour le relancer et inviter la personne à aller plus loin</li> </ul>

Source : <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-recherche.com>

Dans notre cas nous nous sommes appuyés sur l'entretien semi-directif où le chercheur définit un ensemble de questions dans le but de les poser à son interlocuteur, tandis que le chercheur se réserve le droit de poser des questions de temps en temps sans s'écarter du sujet, c'est l'outil qui va nous permettre d'avoir une relation flexible avec nos interlocuteurs, et ce dernier dispose d'une certaine liberté de répondre aux questions.

- Les matériels nécessaires pour la collecte des données : Le guide d'entretien c'est l'ensemble des questions préparées pour l'entrevue afin d'obtenir les réponses et un résultat fiable à notre recherche.

Notre guide d'entretien a pour objectif de générer diverses informations sur les femmes entrepreneures bénéficiaires de l'ANSEJ, il se structure en trois volets : le profil socio-professionnel des entrepreneures, les motivations et obstacles rencontrés par ces femmes, évaluation du dispositif ANSEJ.

Vu la situation actuelle vécue dans le monde entier, le déroulement des entretiens a été complexe pour nous, je me suis déplacé chez quatre femmes entrepreneures que je connaissais personnellement chez elles pour les interviewer , et le reste des entretiens j'étais obligé de les effectuer à distance ( par mail , téléphone ), et tout cela est fait après avoir convaincu les interlocuteurs que ce travail est nécessaire dans le processus de recherche et qu'aucune autre partie n'en bénéficiera, et que les informations obtenues sont soumises à la confidentialité.

## **2.2. L'échantillon de la recherche**

L'étude de recherche menée porte sur un échantillon d'une dizaine (10) de femmes créatrices d'entreprises dans le cadre du dispositif ANSEJ (Tipaza).

La constitution de notre échantillon a été faite sur la base d'une liste limitée mise à notre disposition par l'organisme d'accueil, et le choix a été effectué d'une manière aléatoire.

Le tableau suivant représente l'ensemble des données récoltées appartenant aux femmes interrogées dans notre enquête.

Tableau (12) : les informations des promotrices enquêtées de l'ANSEJ (Tipaza).

Cas	Age	Situation familiale	Nombre d'enfant	Niveau d'instruction	Diplôme	L'activité actuelle	Nombre de salarié
1 M. Sabrina	[20-30]	Célibataire	0	Universitaire	Master en science commercial	Gérante de la marque MS chocolaterie	0
2 M. Kahina	[31-40]	Marié	3	Universitaire	Licence en droit	Avocate	0
3 M. Malika	[31-40]	Marié	2	Universitaire	Docteur en médecine général	Gérante d'une école maternelle	4
4 Amina	[20-30]	Célibataire	0	Secondaire	Formation en photographie	Photographe	0
5 C. Samia	[31-40]	Marié	2	Universitaire	Master en pédagogie rhétorique	Gérante d'une école de langue	3
6 B. Nessma	[31-40]	Marié	2	Universitaire	Magister économies finance	Ferronnerie et menuiserie métallique	5
7 F.Assma	[20-30]	Célibataire	0	Universitaire	Master en informatique	Bureau d'étude et de conseil informatique	1
8 Kahina	[31-40]	Marié	3	Universitaire	Licence science commercial	Gérante d'une société de fabrication de produits de nettoyage	5
9 O.Nabila	[31-40]	Célibataire	0	Universitaire	Licence droit d'affaire	Chef d'une entreprise de service hôtellerie et restauration	5
10 M.Assma	[20-30]	Célibataire	0	Universitaire	Master en didactique	Chef d'un établissement d'enseignement de langue	1

Source : élaboré par nos propres soins.

Tableau (13) : dates et durées des entretiens.

Cas	Date de l'entretien	Durée de l'entretien
01	5/08/2020	20mn
02	5/08/2020	20mn
03	7/08/2020	20mn
04	10/08/2020	15mn
05	13/08/2020	15mn
06	15/08/2020	15mn
07	20/08/2020	20mn
08	20/08/2020	20mn
09	20/08/2020	25mn
10	20/08/2020	20mn

Source : élaboré par nos propres soins.

### 2.3. L'analyse des données

L'analyse des données consiste à examiner les données collectées du terrain de notre recherche pour en tirer un résultat et des explications à un phénomène spécifique, elle nous permet de comprendre l'objectif de notre recherche.

L'analyse des données qualitatives se fait en plusieurs étapes :

- **Retranscription des données** : une fois les données collectées sur le terrain, elles sont en grande partie désorganisées, donc cette étape consiste à leur donner un sens et les transcrire sous forme de texte.

Nous avons reclassé les idées récoltées selon les thématiques émergentes qui coïncident notre guide d'entretien, les résultats de notre analyse est sous forme de verbatim. (Voir annexe-b)

- **Organisation des données** : organiser les données d'une manière visuellement claire en fonction de l'objectif de notre recherche.

- **Codage des données** : le codage est le moyen de transformer les données en concept facilement compréhensible pour un processus d'analyse de données plus efficace. On distingue deux types de codage. (Anderani, 2005).

Codage ouvert, « *lecture ligne par ligne des données pour les généraliser, recherche d'ensemble similaire, codage des principales dimensions et codage sélectif des idées centrales et répétitives* ».

Codage fermé, « *lecture ligne par ligne des données et codage en fonction des hypothèses de recherche, codage des indicateurs de recherche* ».

Dans notre étude nous avons choisi le codage ouvert car les données d'analyse sont issues de la retranscription des entretiens.

- **Traitement des données** : Andreani (2005) distingue deux types de traitement des données :

Traitement sémantique, « *consiste à étudier les données des participants, les mots qu'ils utilisent et le sens qu'ils leur donnent* ».

Traitement statistique, « *un traitement informatique des données à l'aide des logiciels spécifiques* ».

Dans notre cas nous avons opté pour le traitement sémantique, car les données récoltées ont été traitées manuellement sans avoir recours à l'outil informatique.

## **II. Contexte organisationnelle**

### **1- La présentation de l'organisme d'accueil :**

D'après la documentation interne que nous avons fournie lors de notre période de stage par l'organisme :

#### **1.1. L'historique de l'ANSEJ**

Selon le décret exécutif n° 96-295 du 8 septembre 1996, l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) est un organisme à caractère spécifique régi par la disposition du décret exécutif n°96-296. « *L'agence est placée sous l'autorité du chef du gouvernement* ». Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ou le ministre chargé de l'emploi qui est l'ordonnateur principal du compte n°302-087 intitulé « *fond national de soutien à l'emploi des jeunes* » ouvert dans les écritures du trésor, met à la disposition de l'agence, les dotations nécessaires à la réalisation des objectifs assignés audit organisme en matière de soutien à la création d'activités de micro-entreprises.

Le dispositif ANSEJ a été initié au cours de l'année 1996, par décret exécutif n°96-296 du 08 septembre 1996.

L'agence est présente sur l'ensemble de territoire national avec un réseau de 51 antennes, dont 4 antennes implantées au niveau d'Alger et 151 annexes situées dans diverses localités.

Depuis sa création l'ANSEJ connaît un développement continu, en ce qui concerne son organisation et ses offres de services.

## **1.2. Missions, objectifs et prestations de l'ANSEJ**

### **1.2.1. Les missions de l'ANSEJ**

L'ANSEJ assure le soutien, le suivi et l'accompagnement à la création d'entreprises en aidant les jeunes entrepreneurs à mettre au point leurs idées d'entreprises, et aussi assurer le financement de son projet de création ou d'expansion d'activité à partir d'une entreprise déjà existée, à condition que leurs activités concernent la production des biens et des services car les activités commerciales sont exclues.

Plus du financement de projet d'entreprise, le jeune promoteur peut bénéficier aussi des avantages fiscaux à la phase de réalisation et la phase extension, et de l'exploitation du projet et bonification totale des taux d'intérêt bancaire.

Toutefois, l'agence a comme mission de :

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de mise en œuvre de leur projet d'investissement.
- Gérer, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les dotations du fond national de soutien à l'emploi des jeunes, notamment les aides et la bonification par le ministre chargé de l'emploi.
- Notifier aux jeunes promoteurs les différentes aides du fond national de soutien à l'emploi des jeunes et autres avantages qu'ils ont obtenus.
- Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers des charges, en les assistant en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements.
- Encourager toute autre forme d'actions et de mesures tendant à promouvoir la création et l'extension d'activités.

À ce titre, l'agence est chargée, notamment de :

- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toutes les informations de nature économique, technique, législative et réglementaire relative à l'exercice de leurs activités.
- Créer une banque de projet économiquement et socialement utile.

- Conseiller et assister les jeunes promoteurs dans le processus de montage financier et mobilisation de crédits.
- Entretenir de relations continues avec les banques et les établissements financiers dans le cadre du montage financier des projets et l'extension.
- Passer des conventions avec tout organisme, entreprise ou institutions administrative.

### **1.2.2. Les objectifs de l'ANSEJ**

Pour être efficace, ce dispositif s'est fixé des objectifs principaux :

- Favoriser la création d'activités de bien ou de services par les jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'action tendant à promouvoir l'emploi durable des jeunes.
- Création d'activité et de richesse.
- Assurer la pérennité des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif.
- Développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.

Ainsi l'impact de ce dispositif est comme suit :

- Projet a grande valeur technologique et économique.
- Instrument de la croissance économique et de création d'emploi durables.
- Outil du développement local.

### **1.2.3. Les prestations de l'ANSEJ**

Le projet d'entreprise peut porter soit sur la création d'une entreprise nouvelle soit sur l'extension d'activité à partir d'une entreprise existante. Le dispositif ANSEJ propose un large éventail de prestations aux porteurs de projets qui se présentent.

Ces prestations s'étalent sur toutes les étapes de formulation et de lancement du projet.

Elles sont assurées par des équipes d'accompagnements à partir des antennes ou annexes réparties à travers les 48 wilayas du pays.

- Au stade de la formulation du projet : l'information, l'orientation et le conseil sont prodigués pour déboucher sur la formation du projet sous la forme d'un business plan (ou étude technico-économique) qui est soumis à la validation d'un comité de

sélection, de validation et de financement des projets (CSVF), chargé de se prononcer sur l'éligibilité du projet.

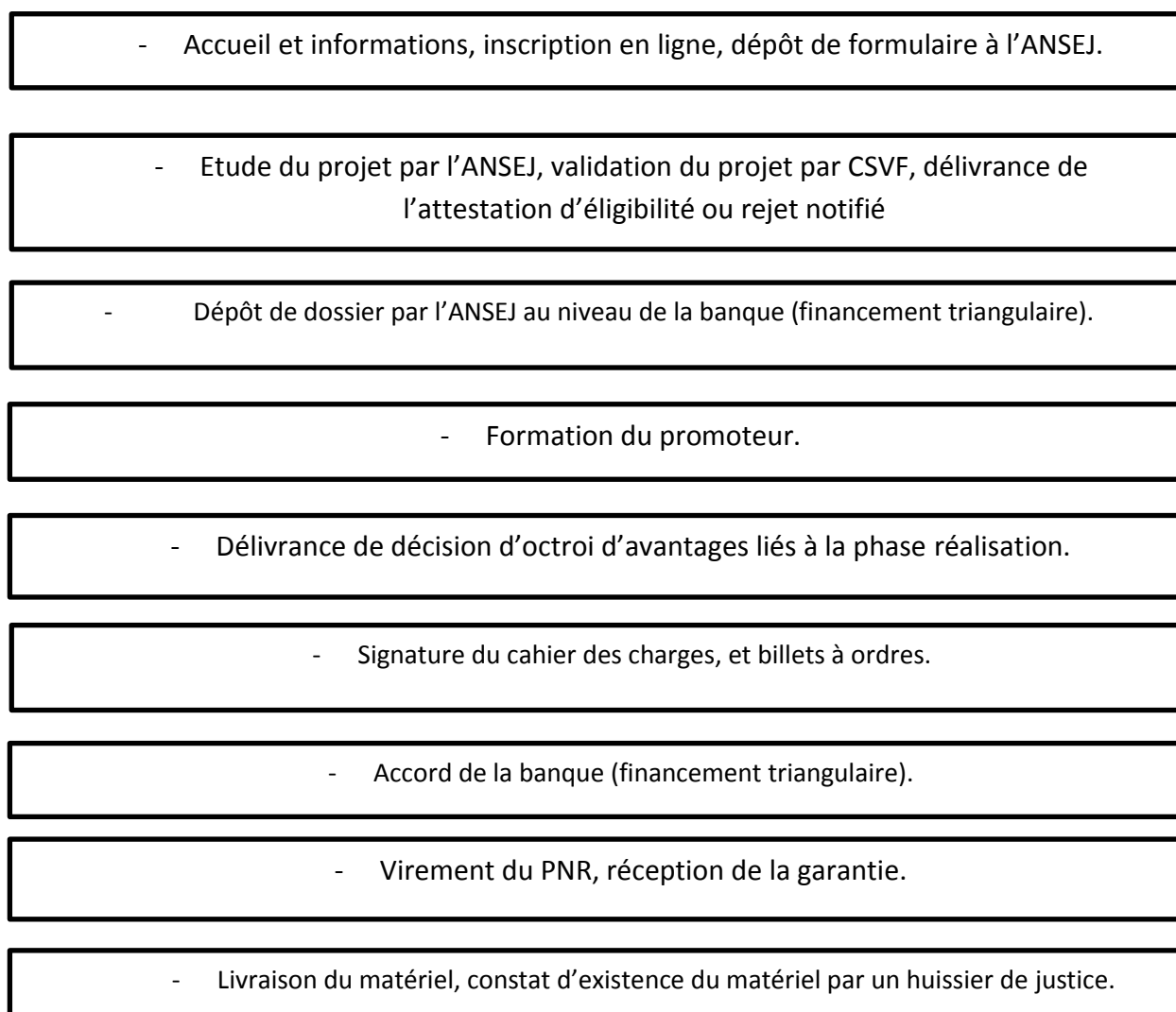
- Après la validation du projet : et préalablement à la mise en place du financement de son projet, le candidat doit choisir la forme juridique de sa future entreprise, compléter son dossier de financement et bénéficie obligatoirement d'une formation aux techniques de gestion d'entreprises.
- Au stade de son entrée ou en exploitation : et de sa montée en puissance, le projet fait l'objet d'un appui en termes de suivi. Des visites de contrôle sont effectuées pour vérifier les déclarations de l'entrepreneur.

## 2. Fonction de l'accompagnement au niveau de l'ANSEJ

L'accompagnement représente la pièce maitresse dans le fonctionnement de l'organisation

- **L'accueil** : après l'agent d'accueil, c'est a l'accompagnateur d'accueillir l'entrepreneur, il va l'informer et l'orienter dans ses démarches de création. L'ANSEJ a choisi une organisation de travail de manière à ce que l'entrepreneur puisse être suivie par un seul accompagnateur pendant tout le processus , et le premier entretien permet a l'accompagnateur d'installer la relation avec l'entrepreneur et d'avoir une idée claire sur l'activité envisagée , valider ses qualification et ses acquis professionnels et ainsi de l'impliquer dans l'étude du marché de son projet.
- **La collecte d'information et l'évaluation du projet** : après avoir encadré le projet avec l'entrepreneur, l'accompagnateur va collecter les informations nécessaires pour l'évaluation de ce projet. Ces informations concernent le marché potentiel, les choix des ressources humaines, les choix juridique, et les ressources financières nécessaires...
- **Le suivi de la création** : l'accompagnateur va orienter l'entrepreneur dans la création juridique de son entreprise en lui expliquant les différentes procédures, tels que les impôts.

**Figure(5) : les étapes de création d'une micro-entreprise par l'ANSEJ.**



**Source : document interne de l'ANSEJ.**

### **3. Les spécificités de création d'entreprise à travers l'ANSEJ**

L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes est une institution commerciale à but non lucratif, placée sous la tutelle du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

L'ANSEJ met en œuvre un dispositif fondé sur une approche économique visant l'accompagnement des jeunes chômeurs pour la création et l'extension de micro-entreprises de production de biens et de services.

Dans ce cadre, L'ANSEJ agit en coordination avec les banques et tous les acteurs sur le plan nationale et local.

➤ **Conditions d'éligibilité pour la création d'une entreprise :**

Pour bénéficier de l'aide de L'ANSEJ, quatre principales conditions sont requises lors de la création d'un projet, le porteur de projet doit :

- Etre âgé entre 19 et 40ans.
- Etre chômeur.
- Avoir une qualification professionnelle en relation avec le projet.
- Mobiliser un apport personnel d'un niveau correspondant, déterminé selon l'estimation du projet.

➤ **Les domaines d'activités financés par l'ANSEJ :**

- L'agriculture.
- L'artisanat.
- BTPH.
- Environnement.
- Industrie.
- Maintenance.
- Services.
- Profession libéral.

Ces domaines d'activités sont représentés par toutes les activités de production de bien et de services, à l'exclusion des activités commerciales.

➤ **Les modes de financement proposé par l'ANSEJ**

L'ANSEJ propose trois formules de financement pour un cout global de l'investissement qui ne peut dépasser 10 millions de DA : un financement triangulaire et un financement mixte, autofinancement.

Nous résumons ces deux formes de financement dans le tableau suivant :

Tableau (14) : les modes de financement proposés par l'ANSEJ.

<b>Modes de financement</b>	<b>Financement triangulaire</b>	<b>Financement mixte</b>	<b>Autofinancement</b>
<b>Apport personnel</b>	1% à 2%	71% à 72%	100%
<b>Prêt sans intérêt ANSEJ</b>	29% à 28%	29% à 28%	0%
<b>Crédit bancaire</b>	70%	Néant	0%

Source : Document interne à l'ANSEJ.

# CHAPITRE III : RÉSULTATS ET DISCUSSION

## Section 1 : Situation de l'entrepreneuriat féminin.

### 1. L'ANSEJ (TIPAZA) et l'entrepreneuriat féminin

Dans notre présent travail, nous avons procédé notre problématique en deux étapes, la première est de pouvoir cerner le profil des femmes entrepreneures créatrices de projet dans le cadre du dispositif ANSEJ (TIPAZA) et de savoir leurs motivations et difficultés rencontrées, et la deuxième étape est d'évaluer le dispositif ANSEJ (Tipaza) par les promotrices.

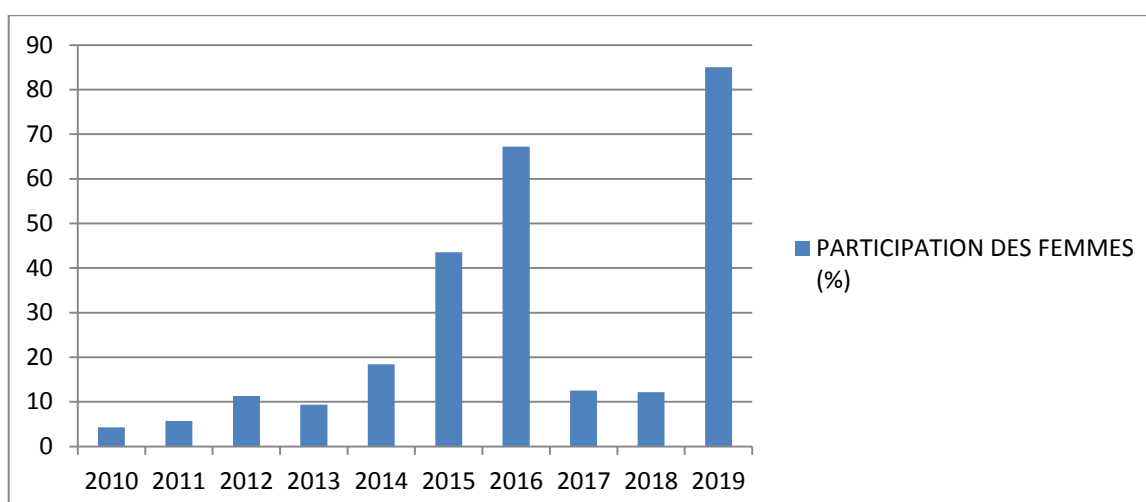
Le tableau ci-dessous représente le nombre des projets financé par l'ANSEJ de Tipaza à l'égard des femmes.

**Tableau(15) : l'évolution des projets financés aux femmes par l'ANSEJ de Tipaza**

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Nombre de projet total</b>	1449	2018	1217	1104	619	186	55	151	196	34
<b>Nombre de projets féminin</b>	67	117	138	104	114	81	37	19	24	29
<b>Participation féminin %</b>	4.6%	5.7%	11.3%	9.4%	18.4%	43.5%	67.2%	12.5%	12.2%	85%

Source : document interne de l'ANSEJ (Tipaza).

**Figure(6) : l'évolution des projets (femmes) financés par l'ANSEJ (Tipaza).**



Source : document interne de L'ANSEJ (Tipaza).

D'après les résultats obtenus, on remarque que pendant la période [2010-2016] il y a eu une évolution de la participation féminine qui est due à une intégration progressive de la

femme dans le monde de l'entrepreneuriat via L'ANSEJ, dont un pique enregistré en 2016 avec un taux de 67.2%.

Les années 2017 et 2018 ont connu une forte diminution par rapport à l'année précédente 2016, et cela s'explique par le fait que L'ANSEJ, suite à une décision politique, a gelé un grand nombre d'activités (saturation du marché).

La reprise constatée en 2019 en passant jusqu'à un taux de 85% est le résultat des nouvelles réformes adoptées par l'état à L'ANSEJ, et l'ouverture progressive des activités en favorisant les promotrices diplômées.

## **Section 2 : présentation et analyse des résultats**

### **I. Le profil socio-professionnel des femmes entrepreneurs**

Selon l'étude réalisé par l'AFEM plusieurs critères peuvent être pris en compte pour caractériser le profil socio-professionnel des femmes chefs d'entreprises : l'âge, la situation familiale, niveau d'instruction, secteur d'activité...etc.

Notre enquête a été réalisée sur un échantillon de femmes entrepreneurs promotrices de l'ANSEJ de TIPAZA, nous allons déduire les caractéristiques personnelles et professionnelles de celles-ci.

#### **1. Les caractéristiques personnelles des femmes entrepreneurs**

##### **1.1. L'Âge**

Le tableau ci-dessous représente la répartition des femmes entrepreneurs interrogées selon leurs âges.

**Tableau (16) : la répartition des femmes entrepreneures selon la tranche d'âge.**

<b>Age</b>	<b>Fréquence</b>
[20-30]	4
[31-40]	6
[41-50]	0
[51-60]	0

**Source : par nos propres soins.**

D'après nos résultats on remarque que l'âge des femmes enquêtées de la région de Tipaza varie entre 31-40 avec une fréquence de 6, cela veut dire que la création ou le lancement de leurs projets viens après l'acquisition d'une expérience dans le domaine investi, c'est l'âge de maturité qui permet la bonne gestion de leurs affaires.

## **1.2. Situation familiales**

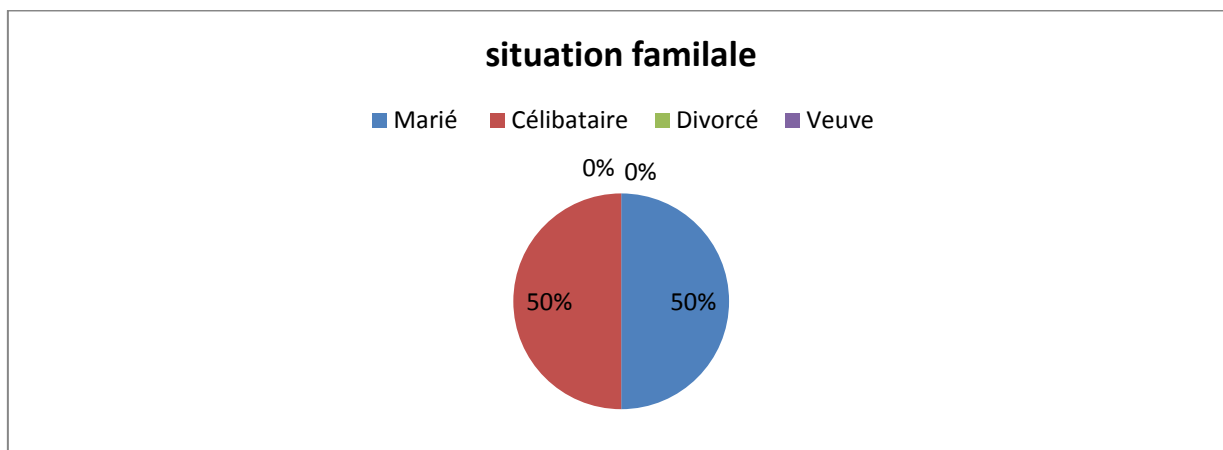
Le tableau ci-dessous représente la situation familiale des femmes entrepreneures de l'ANSEJ (Tipaza)

**Tableau(17) : la répartition des femmes selon leur situation familiale**

<b>Situation familiale</b>	<b>Fréquence</b>
Mariée	5
Célibataire	5
Divorcée	0
Veuve	0

**Source : élaboré par nos propres soins.**

**Figure (7) : la situation familiale des femmes entrepreneures.**



**Source : élaboré nos soins.**

Le statut matrimonial et son influence sur l'activité entrepreneuriale de la femme, il est considéré tantôt comme un frein et tantôt comme un stimulateur, dans l'enquête d'Hernandez les femmes entrepreneures mariées sont les plus dominantes avec un pourcentage de 71%.

D'après les résultats de notre analyse sur la situation familiale des entrepreneures, le nombre des femmes célibataires est égal à celui des femmes mariées et que chacune de ces femmes mariées possède plus d'un enfant, et c'est ce qui nous pousse à constater que le statut matrimonial n'a pas d'impact négatif sur l'activité entrepreneuriale de la femme. Il y a certaines femmes qui trouvent que le fait d'être mariée n'est pas un frein pour l'entrepreneuriat bien au contraire ça facilite la conjonction entre le travail et la responsabilité familiale, car elles sont beaucoup plus disponibles qu'un salarié sous l'autorité de l'autre, Ce qui a été confirmé par l'une des enquêtées « *la réalisation de mon propre projet n'a jamais eu un impact négatif sur la responsabilité envers ma famille, ni sur l'éducation de mes enfants, mais bien au contraire le fait d'être indépendante des autres et de travailler chez soi ça m'a permis de m'accorder plus de temps pour ma famille* » [Kahina âgé de 40 ans].

### 1.3. Niveau d'instruction

Le tableau ci-dessous représente la répartition des femmes interrogées selon leurs niveaux d'instruction.

**Tableau (18) : niveau d'instruction des femmes entrepreneurs.**

Niveau d'instruction	Fréquence
Universitaire	9
Secondaire	1
Moyen	0
Formation professionnel	0

Source : élaboré par nos soins.

Certaines études marocaines montrent que la femme entrepreneurs dispose généralement d'un niveau d'instruction supérieure, les deux tiers d'entre elles disposent d'une formation universitaire, c'est-à-dire d'au moins bac+4.

Le tableau montre que toutes les femmes interrogées sont celles qui possèdent un niveau d'instruction universitaire, sauf une d'entre elle qui a un niveau secondaire.

Nous déduisons que le niveau est un élément essentiel et très utile pour les femmes dans leur vie professionnelle, il leur permet d'acquérir des bases solides dans le domaine investi et de faire face aux contraintes liées à la gestion de leurs entreprises.

Généralement le choix de l'activité est de même nature que le diplôme universitaire obtenu, et c'est ce qui facilite le chemin entrepreneurial de ces femmes.

Par conséquent celle qui possède un niveau d'instruction secondaire elle a arrêté son parcours éducatif lors de son échec au baccalauréat, cela ne n'a pas empêché de réaliser ce qu'elle voulait et de lancer son projet.

## 2. Les caractéristiques des entreprises créées par les femmes entrepreneures promotrices de l'ANSEJ de Tipaza

### 2.1. La taille

Tableau (19) : nombre de salariés.

Nombre de salariés	Fréquence
Moins de 10 salariés	10
Plus de 10 salariés	0

Source : élaboré par nos soins.

Les récentes recherches de (Lavoie et Yudkin et J.Star ,1988) sur les femmes entrepreneures confirment que les femmes exploitent en exclusivité des micros entreprises qui sont des petites entreprises, avec un nombre de salariés limité.

Les résultats de notre analyse nous montrent que la totalité des femmes enquêtées disposent des entreprises dont le nombre des salariés ne dépasse pas 10, et c'est ce qui fait que les entreprises créées par ces femmes sont de petite taille, du type TPE (Très petite entreprise).

### 2.2. Le secteur d'activité

Le tableau ci-dessous représente le secteur d'activité occupée par les femmes entrepreneures de la wilaya de Tipaza.

Tableau(20) : les secteurs d'activité occupé par les femmes.

Secteur d'activité	Fréquence
Service	7
Industriel	3
Artisanat	0

Source : élaboré nos soins.

Les résultats du tableau expriment que le secteur le plus investi par ces femmes est le secteur tertiaire tel que les services éducatifs et le bureau d'études avec une fréquence de (7). Elles préfèrent s'intégrer dans un secteur de service car il nécessite moins de moyens et ressources, et ça leur facilite le remboursement du crédit.

Ensuite le secteur industriel avec une fréquence de (3), c'est un secteur qui exige pas mal de conditions et de capacités managériales et qui nécessite plus de moyens et ressources.

Aucune de ces femmes n'occupe le secteur d'artisanat, puisque l'artisanat est un secteur qui demande moins de moyens, donc préfère se diriger vers d'autres dispositifs qui encouragent et financent les micro-projets de l'artisanat tel que L'ANGEM.

## **II. Les motivations et les obstacles de l'entrepreneuriat féminin**

### **1. Les motivations de l'entrepreneuriat chez les femmes promotrices de L'Ansej**

Les études qui traitent les motivations des femmes à entreprendre sont divergentes, d'un côté il y a celles qui stipulent que l'entrepreneuriat féminin résulte d'un facteur positif dits « Pull » comme : l'indépendance, réaliser le métier de ses rêves, saisir une opportunité. (Andria et Gabaret , 2017 ).

D'un autre coté les deux auteurs (Cornet et Constantinidis, 2004), montrent dans leurs recherches que les femmes sont poussées à entreprendre par des facteurs négatifs dits « Push » comme : le chômage, l'insatisfaction professionnel, nécessité économique...etc.

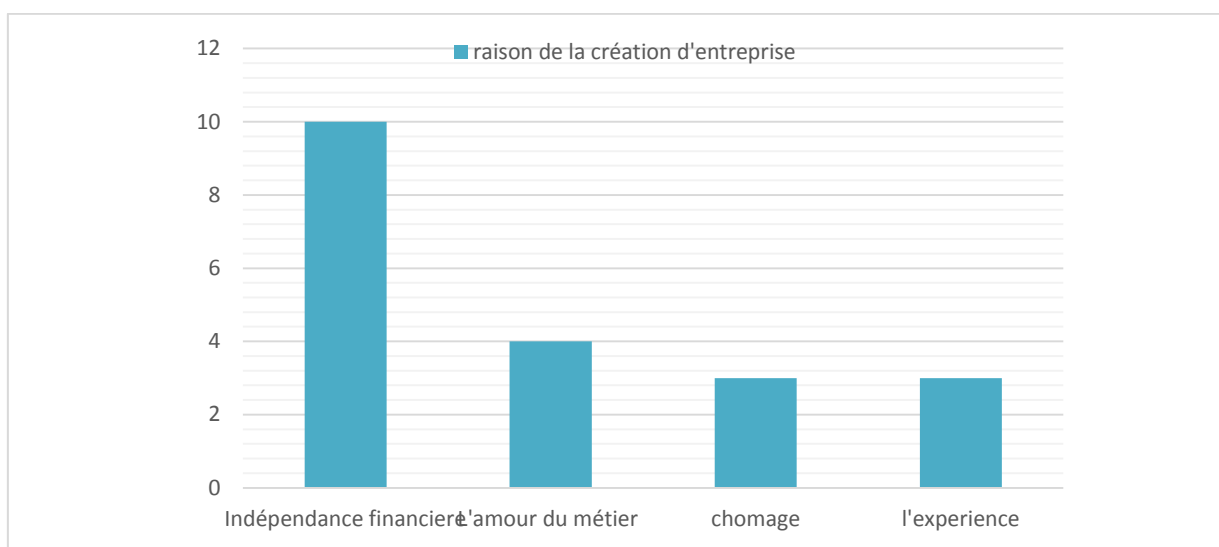
Les entrepreneures interrogées dans notre enquête sont motivées par plusieurs facteurs pour créer leur propre entreprise. Le tableau ci-dessous montre les raisons pour lesquelles ces femmes entrepreneures ont opté pour la réalisation de leurs projets.

**Tableau(21) : les raisons de création d'entreprise par les femmes entrepreneures.**

<b>Motivations</b>	<b>Fréquence</b>
Indépendance financière	10/10
L'amour du métier	4/10
Le chômage	3/10
L'expérience	3/10

**Source : élaboré nos soins.**

**Figure (8) : les raisons de création d'entreprises par les femmes entrepreneures.**



Source : élaboré par nos soins .

### 1.1. L'indépendance financière

La totalité des femmes interrogées ont mentionné que l'indépendance financière est la première raison qui pousse la femme à créer son entreprise, comme elles l'affirment : « *mon seul but est de pouvoir réaliser mon propre business, travailler à mon compte et être surtout indépendante financièrement* » [Sabrina âgé de 25 ans].

« *J'ai quitté mon ancien travail pour lancer mon projet et être indépendante des autres, car je n'étais pas satisfaite dans mon ancien emploi pour plusieurs raisons tel que le salaire qui ne me suffit jamais* » [Amina âgé de 23 ans].

### 1.2. L'amour du métier

Certaines femmes interrogées ont mentionné l'amour du métier comme un facteur de motivation pour se diriger vers l'entrepreneuriat, dans notre enquête elles sont représentées par une fréquence de (4/10), ces femmes-là ont toujours rêvé depuis leur enfance de devenir entrepreneur en créant leur projet dans le domaine dont elles sont passionnées.

### 1.3. Chômage

La longue durée du chômage qui a été vécue par trois (3) de nos enquêtées était un facteur déterminant dans le lancement de leurs projets, l'une d'entre elles, affirme : « *après*

*un chômage qui a duré 6 ans, j'ai pu enfin créer mon école maternelle pour pouvoir travailler et faire travailler les autres » [Malika âgé de 40ans].*

#### **1.4. L'expérience**

Certaines entrepreneures confirment que le facteur essentiel de leur création d'entreprise est le fait d'avoir de l'expérience, et vouloir exploiter leurs compétences et leurs connaissances en développant de nouvelles méthodes dans un domaine spécifique.

Voici quelques arguments :

*« Mon but est de réaliser mon propre business, et mettre en pratique mes connaissances sur le terrain et les transmettre au monde extérieur » [Sabrina âgée de 25 ans].*

*« La raison qui m'a poussée à créer mon entreprise est de concrétiser et mettre en place une vision moderne de l'enseignement des langues » [Samia âgée de 31 ans].*

## **2. Les obstacles rencontrés par les promotrices de l'ANSEJ (Tipaza)**

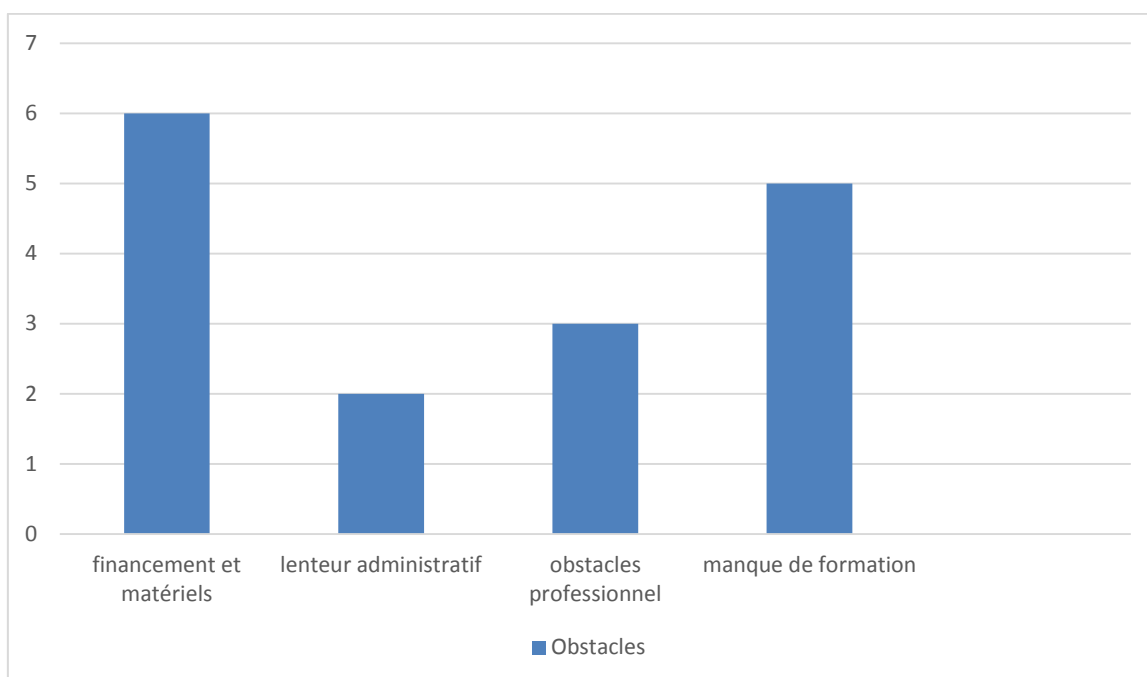
Notre enquête nous a permis de connaître les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures lors de la création de leurs entreprises, le tableau ci-dessous présente les différents obstacles générés.

**Tableau (22) : les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures.**

<b>Obstacles</b>	<b>Fréquence</b>
Financement et matériels	6/10
Procédures administratif	2/10
Obstacles professionnel	3/10
Manque de formation	5/10

**Source : élaboré par nos soins.**

**Figure (9) : les obstacles rencontrés par les femmes entrepreneures.**



**Source : élaboré par nos soins.**

### **2.1. Financement et matériels**

Selon Hirsrich et Brush 1998, l'accès au financement reste sans doute un grand obstacle pour les femmes qui expliquent les difficultés rencontrées pour l'obtention d'un financement, ceci est dû à des raisons diverses tel que la complexité et la nature du projet.

Notre étude montre que la majorité des entrepreneures interrogées avec une fréquence de 6/10 ont eu des difficultés par rapport au financement et l'accès aux matériels de leurs projets.

Comme l'affirme l'une d'entre elles : *« j'ai eu beaucoup de difficultés par rapport au financement, l'idée était là mais je manquais de matériels, c'est ce qui a bloqué le lancement de mon projet »* [Amina âgée de 23 ans].

### **2.2. La formation**

Le besoin de formation est beaucoup ressenti chez les femmes entrepreneures. Dans notre enquête on a enregistré (5/10) des femmes qui ont mentionné que le manque de formation a provoqué une grande barrière dans leurs activités entrepreneuriales, surtout par rapport à

la gestion. Elles trouvent que la femme avant qu'elle se lance dans une activité elle doit avoir certaines compétences qui lui permettront la bonne conduite et gestion, tel que les compétences managériales, comme l'argumente : *« au début de mon parcours je me sentais perdu, comme si je ne savais pas ce que je dois faire, j'avais un grand problème d'organisation et de gestion »* [Kahina âgé de 40 ans].

### **2.3. Obstacles professionnel**

Les obstacles d'ordre professionnel sont ceux rencontrés lorsque le projet est actif. Dans notre enquête on enregistre 3/10 de ces femmes qui font face à ces problèmes, et ceci s'explique par la charge du travail, la rareté de la main d'œuvre, et le manque de salariés.

Comme elle argumente : *« le grand obstacle que j'avais au début de mon parcours, c'est que je ne pouvais pas gérer les salaires de mes employés à une date précise et cela a provoqué l'abstention de mes salariés »* [Nabila âgée de 37 ans].

### **2.4. La lenteur administrative**

Pour certaines des entrepreneures, les procédures administratives (la bureaucratie) sont un facteur démotivant à la création d'entreprise, et c'est un phénomène vécu sur tout le territoire national qui est du à l'absence de l'ordre dans ces administration, comme elle mentionne : *« la bureaucratie à freiner le lancement de mon projet, mais grâce à la volonté et la patiente que j'avais j'ai pu me surpasser pour atteindre mon objectif »* [Kahina âgée de 40 ans].

## **III. L'apport du dispositif ANSEJ dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin**

L'objet de cette étude est d'analyser l'apport du dispositif ANSEJ (Tipaza) dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin, et d'évaluer la qualité d'accompagnement de ce dispositif par les femmes enquêtées (promotrices de l'ANSEJ de Tipaza).

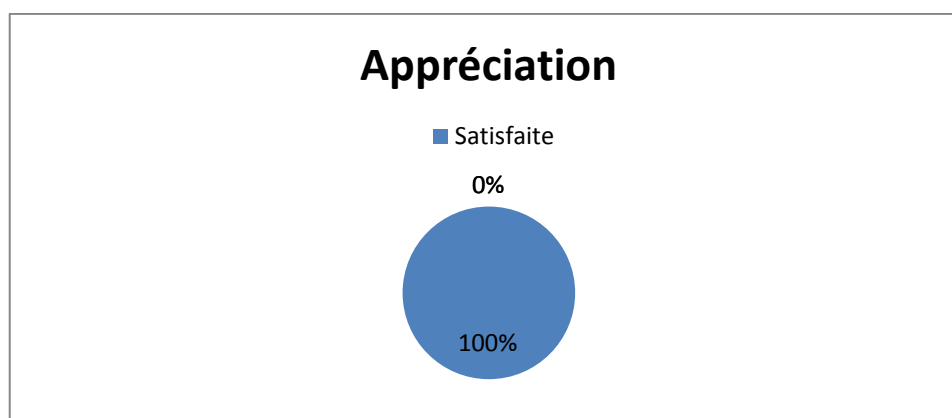
### **1. Les points d'efficacité et les points de blocage du dispositif selon les promotrices de l'ANSEJ**

Le tableau ci-dessous présente l'appréciation accordée à la qualité de services et prestations qu'offre l'ANSEJ pour les femmes enquêtées.

**Tableau (23) : l'appréciation de la qualité de services de l'ANSEJ par les promotrices.**

Mention	Fréquence
Satisfaite	10
Non satisfaite	0

Source : élaboré par nos soins.

**Figure (10) : l'appréciation accordée à la qualité de service de l'ANSEJ par les promotrices**

Source : élaboré par nos soins (2020).

D'après les résultats obtenus par rapport à l'appréciation de la qualité de services et prestations qu'offre l'ANSEJ pour les femmes enquêtées. On remarque que toutes les femmes interrogées ont une appréciation positive, et cela prouve qu'elles sont globalement satisfaites de ce dispositif.

### **1.1. Les avantages et inconvénients du dispositif (ANSEJ).**

Bien que la majorité de ces femmes soit satisfaites des services fournis par l'ANSEJ, mais elle a aussi des points de blocage. Dans notre étude nous avons interrogé les femmes par rapport aux avantages et inconvénients découlant de L'ANSEJ lors de la création de leur projet.

#### **1.1.1. Les avantages**

Les avantages qu'offre le dispositif de l'ANSEJ d'après les femmes entrepreneures interrogées sont :

- Les avantages financiers et fiscaux, le crédit sans intérêt accordé et l'exonération des impôts, comme l'affirme : « *nous sommes dispensé d'impôts pendant 3 ans d'affiler, cela nous a beaucoup aidé* » [Amina âgée de 23 ans].
- Le pouvoir de créer ta propre entreprise, « *L'ANSEJ offre une opportunité en or pour les chômeurs et même pour les jeunes ayant l'esprit d'entreprise, pour se lancer dans ce domaine malgré le manque d'expérience et de moyen* » [Kahina âgée de 40 ans].
- Les PNR loyer octroyé avant le virement bancaire.
- La communication, l'information et la relation familiarisée entre les acteurs qui travaillent à l'antenne.
- Facilité des tâches administratives.

### **1.1.2. Les inconvénients**

Quant aux points faibles que les femmes entrepreneures ont mentionnés sur l'ANSEJ sont :

- Souvent le promoteur se présente en ayant de mauvaises informations sur le dispositif.
- La majorité des promoteurs ont un faible esprit d'entreprises.
- Le taux des promoteurs universitaires reste relativement faible
- Le manque des fournisseurs.
- Le manque des équipements chez les fournisseurs.
- La difficulté à trouver un local pour commencer.

# **CONCLUSION**

L'objectif de notre travail de recherche était de déterminer le profil des femmes entrepreneures créatrices d'entreprise à l'aide du dispositif ANSEJ, leurs parcours professionnel et entrepreneurial, leurs motivations, mais aussi les difficultés rencontrées par celles-ci.

A la lumière des résultats obtenus dans notre étude on révèle que les femmes entrepreneures enquêtées sont assez jeunes, dont l'âge varie entre (20-40) ans, mariées avec des enfants, de niveau d'instruction supérieure (universitaire) et la majorité d'entre elles possèdent des micro-entreprises. De plus ces femmes choisissent une activité en relation avec leur domaine d'expérience antérieure et leurs projets sont souvent liés aux secteurs des services

Les motivations et l'envie de se lancer dans le monde des affaires se justifient par plusieurs raisons telles que l'indépendance financière qui domine largement les autres motivations. Cette création est ainsi issue de l'amour du métier, le chômage et l'expérience.

Il relève encore dans notre étude qu'il existe diverses barrières rencontrées par ces femmes entrepreneures lors de la création de leurs projets tels que le problème de financement et matériels, le manque de formation chez certaines d'elles, la lenteur administrative et ainsi les obstacles professionnels.

D'un autre côté l'Algérie a créé des institutions afin d'encourager, accompagner et financer les entrepreneures algériennes telle que l'ANSEJ, qui a été évalué par ces femmes et qui prouve que ce dispositif joue un rôle très important dans la promotion des femmes entrepreneures.

Néanmoins, nous avons rencontré certaines difficultés lors de la réalisation de notre travail de recherche comme la difficulté de trouver un autre thème car notre premier thème a été refusé par l'organisme d'accueil. La crise sanitaire vécue dans le pays a freiné le déroulement de notre recherche sur le terrain. Le refus de quelques dispositifs de nous fournir les statistiques récentes dont nous avons besoin.

Pour donner plus de valeur à notre travail de recherche, nous avons mentionné quelques recommandations afin d'améliorer le phénomène de l'entrepreneuriat féminin en Algérie :

- Encourager l'esprit entrepreneurial dès le jeune âge.
- Favoriser des formations, des licences ou master en entrepreneuriat.

- Diffuser la culture entrepreneuriale en milieu universitaire en formant les étudiantes à l'entrepreneuriat.
- Mettre en place un plan de communication à travers les évènements et les séminaires.
- Mettre en œuvre des politiques d'aide à la création d'entreprise par les femmes.
- Assurer un accompagnement post financement pour assurer la pérennité des projets et mettre les micro-entreprises sur les rails.

Pour conclure, le domaine de l'entrepreneuriat féminin est un domaine qui commence à voir le jour en Algérie. Nous souhaitons d'apporter à travers ce modeste travail notre contribution dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin. Quels que soient les efforts consacrés mais ce travail restera loin d'être parfait, et dans une vision claire de l'avenir et pour plus d'amélioration il est souhaitable d'encourager les femmes pour pouvoir se lancer dans l'entrepreneuriat et de chercher et savoir comment promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

# **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## **Ouvrages :**

- ❖ Alain FAYOLLE, (2012), *Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre*, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris.
- ❖ Karim MESGHEM et Sylvie SAMMUT, (2011), *entrepreneuriat ; les essentielles de la gestion*, édition EMS, France.
- ❖ Thierry VERSTAETE, (2000), *histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat*, édition EMS, France.
- ❖ Pierre-André JULIEN et Michel MARCHESNAY, (2011), *L'entrepreneuriat*, 2<sup>ème</sup> édition, France.
- ❖ Giresse AKONO et Elite AKONO, (2018), *L'entrepreneuriat au féminin*, édition JETS D'ENCRE, France.
- ❖ Emile-Michel Hernandez,(1999), *L'entrepreneuriat : vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat*, édition HARMATAN, France.
- ❖ Roger AIM, (2014-2015), *L'essentiel de théorie des organisations*, 7<sup>eme</sup> édition, Gualino.
- ❖ Yin, R. (2003). *Applications of case study research*, 2<sup>ème</sup> édition, London : Sage

## **Mémoires :**

- ❖ Dali CHANTALE, *l'Émergence de l'entrepreneuriat féminin dans un processus de développement local en milieu rural*, mémoire doctorat en développement régional, université du Québec
- ❖ Hassina ABDELFFETTAH, *L'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bejaia, entre défis et contraintes*, mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un master en sociologie du travail et des ressources humaines, université de Bejaia.

- ❖ Lotfia CHOULAK et Lynda DJAYET, l'identité professionnelle des femmes entrepreneures de la région de Bejaia, mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un master en sociologie de travail et des ressources humaines, université de Béjaia
- ❖ Mahdjoub Houria SEKKAL, essai d'analyse des principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un diplôme de doctorat en sciences économiques, Université d'Oran 2.
- ❖ Farida BOUGHANEM, L'entrepreneuriat féminin et son accompagnement, mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un magister en sciences économiques, université de Tizi-Ouzou.
- ❖ Hakima MEDBAL, L'importance de l'accompagnement entrepreneurial à la création d'entreprise, mémoire de fin d'étude pour l'obtention d'un master en sciences commerciales, université de Tipaza.

#### **Autres documents :**

- ❖ Eric Michael LAVIOLETTE et Christophe LOUE, les compétences entrepreneuriales : définition et construction d'un référentiel, enseignants chercheurs.
- ❖ PIAGET J, (1967), Introduction à l'épistémologie génétique, la pensée biologique, la pensée psychologique, la pensée sociologique, Presse Universitaire de France, Paris, Vol 1.
- ❖ Jean-Claude ANDREANI, Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives, professeur au Groupe ESCP-EAP.
- ❖ Farida ROUTHAN, la contribution des femmes algériennes à la révolution de libération 1954-1962 », Démocratic Arab Center-For Strategic Political & Economic Studies, Département des études féminines, n958.

- ❖ Kouache Khaled et Ben Kemdja Elzahra , L'entrepreneuriat féminin en Algérie : Importance de la réalité et des défis (une étude exploratoire) , Al-Manajir Magazine , n02,2015.
- ❖ Faraha Nawaz, Critical Factors of Women Entrepreneurship Development in Rural Bangladesh, Bangladesh Development Research Working Paper Series, BDRWPS 5, May 2009.
- ❖ Abdulwahab Bin Shmailan, Compare the Characteristics of Male and Female Entrepreneurs as Explorative Study, Journal of Entrepreneurship & Organization Management, 2016.
- ❖ Décret exécutif n°96-295 du 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes.
- ❖ Bulletin d'informations statistiques, Ministère de l'énergie et des mines n°30, édition Mai 2017.
- ❖ Documentation interne de L'ANSEJ (Tipaza).

**Sites web:**

- ❖ Site officiel de l'ANSEJ (consulté le 15/08/2020 à 15.36h).
- ❖ Site Officiel de l'ANGEM (consulté le 15/08/2020 à 16.30h).
- ❖ Site Officiel de la CNAC (consulté le 15/08/2020 à 17h).
- ❖ Site officiel de l'association SEVE (consulté le 20/08/2020 à 11.30h).
- ❖ Site officiel de l'association AME (consulté le 20/08/2020 à 12h).
- ❖ <https://www.démarchesdeductive-et-inductive.com>.(consulté le 22/08/2020 à 22h).

## **ANNEXES A-GUIDE D'ENTRETIEN**

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT**



**Mémoire de fin d'étude**

**Master en entrepreneuriat et management de projets**

**Guide d'entretien**

**(Destiné aux femmes entrepreneures créatrices de projets dans le cadre dispositif  
ANSEJ (TIPAZA))**

Bonjour madame, permettez-moi de me présenter, je suis Medbal Dihiya, étudiante en deuxième année master 2 option entrepreneuriat et management de projets à l'école nationale supérieure de management.

Dans le cadre de la préparation de mon projet de fin d'étude, je réalise une recherche sur l'entrepreneuriat féminin, plus exactement cerner le profil des femmes entrepreneures en Algérie et démontrer les motivations et les obstacles rencontrés par celles-ci.

Le guide d'entretiens aborde trois thèmes : les caractéristiques socio-professionnels femmes entrepreneures, les motivation et obstacles à l'entrepreneuriat féminin, l'évaluation du dispositif Ansej.

## **Thèmes et questions :**

### **I. Les caractéristiques socio-professionnelles**

- 1- Quel âge avez-vous ?
- 2- Quel est votre situation familiale ?
- 3- Considérez-vous que le mariage puisse freiner l'activité entrepreneuriale chez la femme ?
- 4- Quel est le nombre de vos enfants ?
- 5- Quel est votre niveau d'instruction ?
- 6- Est-ce que vous pensez qu'avoir un niveau d'instruction élevé est important pour le lancement de la femme dans l'entrepreneuriat ?
- 7- Quel est votre diplôme obtenu ?
- 8- Quel est votre activité actuelle ?
- 9- Dans quel secteur êtes-vous engagé ?
- 10- Quel est le nombre de vos salariés ?

### **II. Motivations et obstacles**

- 1- Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à créer votre entreprise ?
- 2- Quelles sont les difficultés rencontrées dans votre parcours professionnel (entrepreneurial) ?

### **III. Les données liées au dispositif d'aide de création.**

- 3- Pourquoi avez-vous choisi l'ANSEJ ?
- 4- Comment avez-vous eu l'idée de choisir l'ANSEJ pour lancer votre projet
- 5- Quels sont les difficultés (points négatives) de ce dispositif ANSEJ
- 6- Quelles sont les avantages de l'ANSEJ?
- 7- Quel est votre appréciation par rapport à la qualité de service et prestation que l'ANSEJ offre ?

Merci d'avoir répondu à notre guide d'entretien.

## **ANNEXEX-B : VERBATIMS**

Thèmes		Questions	Exemples de verbatim
<p><b>1-Le profil</b></p> <p><b>Socio-professionne 1</b></p>	<p><b>1.1 situation familiale</b></p> <p><b>1.2 niveau d'instruction</b></p>	<p>Le mariage peut-il freiner l'activité entrepreneuriale chez la femme ?</p> <p>Est-ce que vous pensez qu'avoir un niveau d'instruction élevé est important pour le lancement de la femme dans l'entrepreneuriat ?</p>	<p>« La réalisation de mon projet n'a jamais eu un impact <b>négalif sur la responsabilité envers ma famille ni sur l'éducation de mes enfants</b>, bien au contraire la faite d'être indépendante des autres et de travailler chez soi ça m'a permis d'avoir et d'accorder plus de temps à ma famille ».</p> <p>« Je me suis arrêté en 3ème seconde lors de mon <b>échec dans le baccalauréat</b>, et cela n'a jamais été un obstacle pour moi, et ça ne m'a pas empêché de faire ce que je voulais et de réaliser le projet de mes rêves ».</p>
<p><b>2- Motivations et obstacles</b></p>	<p><b>1.1 Motivations</b></p>	<p>Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à se lancer votre entreprise ?</p>	<p>« Mon seul but était de pouvoir réaliser mon propre business, travailler à mon compte et être surtout <b>indépendante financièrement</b> ».</p> <p>« Après un <b>chômage qui a duré 6 ans</b>, j'ai pu enfin créer mon école de maternité pour pouvoir travailler et faire travailler les autres ».</p> <p>« La raison qui m'a poussé à créer mon entreprise est <b>de concrétiser et mettre en place une vision moderne de l'enseignement des langues</b> ».</p>

	<p><b>2.2 Obstacles</b></p>	<p>Quelles sont les obstacles rencontrés lors de la réalisation de votre projet ?</p>	<p>« J'ai eu beaucoup de difficulté par rapport au <b>financement</b>, l'idée était présente mais je manquais de <b>matériels</b>, c'est ce qui a bloqué le lancement de mon projet ».</p> <p>« Au début de mon parcours je me sentais perdu, comme si je ne savais pas ce que je dois faire, j'avais un grand <b>problème d'orientation, organisation et de gestion</b> ».</p> <p>« <b>La bureaucratie</b> a freiné et tarder le lancement de mon projet, mais grâce à la volonté et la patience que j'avais j'ai pu surpasser et atteindre mon objectif ».</p>
<p><b>3- l'évaluation du dispositif ANSEJ</b></p>	<p><b>3.1 les points d'efficacité et de blocage du dispositif</b></p>	<p>Pourquoi avez-vous choisi l'ANSEJ ?</p>	<p>« J'ai choisi l'ANSEJ pour ses <b>avantages accordés</b>, à travers les médias, les témoignages des entrepreneures porteurs de projets ».</p> <p>« Mon choix a été effectué à partir des <b>avantages</b> que présente le programme de ce dispositif pour les jeunes entrepreneurs et ainsi c'est le dispositif qui convient mon projet ».</p>